

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA S.A.



NOTICE D'INFORMATION

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE REGULARISER
LE MARCHÉ**

**PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
PREVUE LE 29 AOUT 2011**

ORGANISME CONSEIL

B M C E  CAPITAL

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM N°02/03 du 23/05/03, prise en application du décret n° 2-02-556 du 22 hijra 1423 -24 février 2003- l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 09 août 2011, sous la référence n°VI/EM/021/2011.

Ce document a été établi par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

ABREVIATIONS

CA	Chiffre d'affaires
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CMP	Cours Moyen Pondéré
Eco.	Economique
K	Millier
M	Million
MAD	Dirham Marocain
MAX	Maximum
MIN	Minimum
Moy.	Moyen
SA	Société Anonyme
Stand.	Standing
VR	Volatilité Relative

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
SOMMAIRE	3
PARTIE I : ATTESTATIONS	4
I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6
III. L'ORGANISME CONSEIL	14
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	14
PARTIE II : LE PROGRAMME DE RACHAT	15
I. CADRE JURIDIQUE	16
II. OBJECTIFS DU PROGRAMME	18
III. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME	19
IV. DUREE ET CALENDRIER DU PROGRAMME	20
V. FINANCEMENT DU PROGRAMME	20
VI. MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME.....	20
VII. MODALITES D'INTERVENTION DE LA SOCIETE DE BOURSE.....	22
VIII. ELEMENTS DE FIXATION DE LA FOURCHETTE	23
IX. INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA	30
X. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL	30
PARTIE III : PRESENTATION DE DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA	31
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	32
II. ACTIVITE ET ORGANISATION.....	35
PARTIE IV : DONNEES COMPTABLES	43
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES PAR DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA AU 31/12/2010	44
II. ETATS DE SYNTHESE.....	47
BILAN 2009	48
COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES 2009	50
ETATS DES SOLDES DE GESTION 2009	51
TABLEAU DE FINANCEMENT 2009	53
BILAN 2010	54
COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES 2010	55
ETATS DES SOLDES DE GESTION 2010	56
TABLEAU DE FINANCEMENT 2010	58
III- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES CONSOLIDES UTILISEES PAR DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA AU 31/12/2010	70
III- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES CONSOLIDES UTILISEES PAR DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA AU 31/12/2010	71
ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES	77
BILAN CONSOLIDE	78
COMPTES DES PRODUITS ET CHARGES CONSOLISES.....	79
COMPTES DES PRODUITS ET CHARGES CONSOLISES.....	80
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	81

PARTIE I : ATTESTATIONS

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'Administration de la société **Douja Promotion Groupe ADDOHA** atteste que, à sa connaissance, à la date du visa de la notice d'information :

- la société détient directement 2.662.619 actions représentant 0,85% du capital social ;
- la société ne détient, indirectement, aucune action.

Il atteste également que les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Casablanca, le 29 07 2011

Anas SEFRIOUI
Président Directeur Général

Tel : 05 22 67 99 00
Fax : 05 22 35 17 63
E-mail : pdg@addoha.ma

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

a. Identité des Commissaires aux Comptes

Nawfal AMAR

Associé

A. SAAIDI & ASSOCIES

4, PLACE MARÉCHAL

CASABLANCA

Tel : 0522 27 99 16

Fax : 05 22 20 58 90

Email : namar@saaidi-associes.ma

DATE DU 1^{ER} EXERCICE SOUMIS AU CONTROLE : 2006

DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL :

AGO statuant sur les comptes 2011

Ahmed BENABDELKHALEK

Associé

DELOITTE AUDIT

288, BD ZERKTOUNI

CASABLANCA

Tel : 0522 22 40 34

Fax : 05 22 22 40 78

Email : abenabelkhalek@deloitte.co.ma

DATE DU 1^{ER} EXERCICE SOUMIS AU CONTROLE : 2006

DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL :

AGO statuant sur les comptes 2011

b. Attestations de concordances

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES RELATIVES AUX COMPTES SOCIAUX AUX 31 DECEMBRE 2009 ET 2010 CONTENUES DANS LA NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA S.A. EN VUE DE REGULARISER LE MARCHE

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse objet de notre audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2009 et 2010.

Casablanca, le 08 08 2011

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaïdi et Associés

Nawfal Amar

Associé

Deloitte Audit

Ahmed Benabdelkhalek

Associé

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009 et 2010 CONTENUES DANS LA NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA S.A. EN VUE DE REGULARISER LE MARCHE

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés objet de notre audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2009 et 2010.

Casablanca, le 08 08 2011

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaïdi et Associés
Nawfal Amar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

c. Rapports des Commissaires aux Comptes

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 juin 2009, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 8.269.279.760,73 dont un bénéfice net de l'exercice de MAD 1.007.818.005,72.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA** au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 complétée et modifiée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA** a procédé à une prise de participation de 30% du capital de la société **MABANI**

DETROIT (Ex-GILMAROC SEASIDE RESORTS) pour environ 12.075 KMAD, portant ainsi sa participation de 50% à 80% du capital de ladite société.

Casablanca, le 15 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaïdi et Associés
Nawfal Amar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2009, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4.685.487.864,51 dont un bénéfice net de l'exercice de MAD 790.831.409,66.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 complétée et modifiée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA a procédé aux prises de participation suivantes :

- 10% du capital de la société AWAL SAKANE pour environ KMAD 5.000 ;

- 50% du capital de la société CAP SPARTEL pour environ KMAD 25.000 libéré à hauteur de KMAD 6.250.

Par ailleurs, la société DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA a souscrit à l'augmentation du capital de la société DAR ESSALAM pour environ KMAD 4.900.

Casablanca, le 9 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

A. Saïdi et Associés
Nawfal Amar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, du Groupe **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA** comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat, l'état de variation de capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de KMAD 9.715.910 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 1.831.648.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes nationales de consolidation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative ainsi que de la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA** au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes nationales telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le CNC du 15 juillet 1999.

Casablanca, le 20 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaïdi et Associés
Nawfal Amar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, du Groupe **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA** comprenant le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat, l'état de variation de capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes nationales de consolidation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA** au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes nationales telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le CNC du 15 juillet 1999.

Casablanca, le 18 juin 2010

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaïdi et Associés
Nawfal Amar
Associé

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Khalid Nasr

Président Du Directoire, BMCE CAPITAL

Tour BMCE – Rond point Hassan II - Casablanca

Tél : 05 22 49 89 78

Fax : 05 22 49 29 58

Email : k.nasr@bmcek.co.ma

IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financières, Anas BERRADA, Directeur Général du pôle Finances et Ressources

Adresse : Km 7, Route de Rabat Aïn Sebaâ

Tél : 05 22 67 79 62

Fax : 05 22 37 17 63

E-mail : a.berrada@groupeaddoha.com

PARTIE II : LE PROGRAMME DE RACHAT

I. CADRE JURIDIQUE

Le programme de rachat par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de ses propres actions en vue de régulariser le marché s'inscrit dans le cadre législatif mis en place par les dispositions (i) **de la loi n°17-95** relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, (ii) **du décret n°2-02-556** du 24 février 2003 tel que modifié et complété par le décret n° 2-10-44 du 30 juin 2010 fixant les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, (iii) **de la circulaire du CDVM n°02/03** relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en Bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, et (iv) **de la circulaire du CDVM n°01/11 du 1^{er} février 2011** relative aux modalités de mise en œuvre des opérations de rachat en Bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

En application des dispositions précitées, le programme de rachat par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de ses propres actions a été proposé par le Conseil d'Administration tenu en date du 14 juin 2011.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée pour se réunir en date du 29 août 2011. Ledit programme fera l'objet des résolutions suivantes :

1^{ere} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, agissant au terme des dispositions statutaires et légales de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires et agissant aux termes :

- **Des articles 279 et 281 de la loi n° 17-95** du 30 août 1996 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I 1429, portant promulgation de la loi 20/05 ;
- **Du décret n° 2-02-556** du 24 février 2003, fixant les normes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en Bourse par les Sociétés Anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- **De la circulaire du CDVM n° 02/03** relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en Bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- **Et, de la circulaire du CDVM n° 01/11** du 1^{er} février 2011 relative aux modalités de mise en œuvre des opérations de rachat en Bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

« - **L'article 279 de la loi n°17-95** relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 stipule que "*La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10% du total de ses propres actions, ni plus de 10% d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition, à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions. L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des*

actions qu'elle possède. Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes. En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions ; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun".

- **L'article 281 de la loi n°17-95** telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 dispose que "Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1) de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché. A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions. Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois. Les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer ces rachats sont fixées par l'administration après avis du conseil déontologique des valeurs mobilières. " »

Et, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif au programme de rachat en Bourse par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de ses propres actions en vue de régulariser le marché, a examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information visée par le CDVM, autorise expressément ledit programme de rachat tel que proposé par le Conseil d'Administration lors de la séance du 14 juin 2011.

Ces caractéristiques se profilent comme suit :

Titres concernés	Actions DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA
Nombre maximum d'actions à acquérir	3 150 000 actions ¹ , soit 1,0% du capital
Somme maximale à engager	MAD 504 000 000
Délai de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 7 septembre 2011 au 6 mars 2013
Fourchettes d'intervention (Prix hors frais d'achat et de vente) :	
<i>Prix minimum de vente</i>	MAD 100 par action
<i>Prix maximum d'achat</i>	MAD 160 par action

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs, sans exception ni réserve, au Conseil d'Administration, représenté par son Président, à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'elle jugera opportunes.

Dans le cadre de l'exécution du programme de rachat, un mandat de gestion a été signé entre DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA et BMCE Capital Bourse en vue de régulariser le cours de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA en bourse.

¹ Incluant les 2 662 619 actions (soit 0,8% du capital) auto-détenues à la date du visa de la notice d'information.

2^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales et administratives prescrites par la loi.

Le présent programme de rachat sera soumis, sous réserve de la ratification de l'AGO, aux dispositions suivantes :

- Les articles 279 et 281 de la loi 17-95 sur les Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;
- Le décret n° 2-02-556 du 24 février 2003 ;
- La circulaire du CDVM n°02/03 ;
- Et, la circulaire du CDVM n° 01/11.

Conformément à l'article 8.7 de la **circulaire du CDVM n°02/03**, il est recommandé aux sociétés de prévoir dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ou du Directoire soumis à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré au programme de rachats d'actions décrivant notamment le nombre d'actions éventuellement achetées et cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Il est recommandé également que cette information soit incluse dans le rapport annuel.

A cet effet, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA prévoit d'insérer, dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale annuelle, un paragraphe consacré à son programme de rachat d'actions décrivant notamment le nombre d'actions achetées et cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Cette information sera également incluse dans le rapport annuel.

Au 31 décembre 2010, le montant de prime d'émission, de fusion et d'apport sur la base des comptes sociaux s'établit à MAD 3 339 000 000.

II. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Conseil d'Administration de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA souhaite renouveler le programme de rachat par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de ses propres actions afin de régulariser le cours de l'action ADDOHA sur le marché boursier.

Le programme de rachat en vue de régulariser le cours du titre consiste à intervenir sur le marché de l'action par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif de réduire les variations excessives du cours de l'action. En conséquence, le programme intervient principalement lorsque la volatilité du titre s'écarte significativement de sa volatilité historique.

Le rachat d'actions propres intervient également en cas de liquidité du titre s'écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours sur le marché.

Le programme de rachat est autorisé dans l'unique objectif de régulariser le marché des actions cotées en bourse d'un émetteur. Il ne peut poursuivre d'autres objectifs notamment :

- La constitution d'un stock d'actions afin de procéder ultérieurement à une opération financière ou à une allocation aux salariés ;
- L'annulation des actions rachetées ;
- La recherche d'un résultat financier ;
- Et, le soutien du cours en s'opposant à une tendance forte du marché.

III. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

Titres concernés	Actions DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA
Fourchettes d'intervention (Prix hors frais d'achat et de vente)	
<i>Prix maximum d'achat</i>	MAD 160
<i>Prix minimum de vente</i>	MAD 100
Nombre maximum d'actions à détenir	3 150 000 actions ²
Part maximale du capital à détenir	1,0% du capital de la société
Montant Maximal à engager	MAD 504 000 000
Mode de financement	Par la trésorerie disponible et par les concours bancaires
Durée du programme	18 mois
Calendrier	Du 7 septembre 2011 au 6 mars 2013

Conformément aux dispositions de l'article 279 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA ne pourra pas détenir ses actions propres pour une valeur supérieure à ses réserves autres que légales. Au 31/12/2010, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA dispose de réserves autres que la réserve légale de MAD 3 339 000 000³.

Eu égard au niveau actuel des réserves autres que la réserve légale, la société pourrait acquérir ses actions sur le Marché Central, sans pour autant dépasser le niveau maximal à engager de MAD 504 000 000.

Dans tous les cas, la valeur des actions propres détenues par la société ne peut, à aucun moment, être supérieure ni au montant des réserves facultatives ni au maximum autorisé par l'Assemblée Générale pour le programme de rachat objet de la présente notice d'information.

Dans le cas où DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA procéderait, pendant la durée du présent programme de rachat, à la mise en distribution, voire la réduction de ses réserves autres que légales à un montant inférieur au montant autorisé par l'assemblée générale ordinaire du 29 août 2011, elle ne pourrait acquérir ses propres actions pour un montant dépassant lesdites réserves.

² Incluant les 2 662 619 actions (soit 0,8% du capital) auto détenues à la date du visa de la notice d'information.

³ Incluant la prime d'émission de MAD 3 339 000 000.

Par ailleurs, il est à préciser que, conformément à l'article 333 de la loi 17-95 précitée, ne seront pas disponibles, pour une éventuelle mise en distribution par l'assemblée générale, les réserves correspondant à la détention d'actions propres.

Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale du 29 août 2011 du programme de rachat par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de ses propres actions en vue de régulariser son marché, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA pourrait acquérir un maximum de MAD 504 000 000.

IV. DUREE ET CALENDRIER DU PROGRAMME

Conformément à l'article 281 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05 relative aux sociétés anonymes et au projet de résolutions soumis au vote de l'assemblée générale, le programme de rachat objet de la présente notice d'information s'étalera sur une période de 18 mois, du 7 septembre 2011 au 6 mars 2013, soit la durée maximale autorisée par la loi.

De même et conformément à l'article 3.12.1 du règlement général de la Bourse des valeurs qui stipule que l'émetteur désirent mettre en œuvre un programme de rachat doit informer la société gestionnaire des modalités dudit programme au moins 5 jours de bourse avant son démarrage, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA devra informer la Bourse des valeurs des modalités du programme le 30 août 2011 au plus tard.

Tout retard dans l'information de la société gestionnaire est susceptible de retarder la date de début du programme (le programme ne peut démarrer que 5 jours de Bourse après avoir informé la société gestionnaire) sans pour autant modifier la date de fin du programme.

V. FINANCEMENT DU PROGRAMME

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA prévoit d'assurer le financement du présent programme de rachat d'actions (à un montant maximum de MAD 504 000 000) par le recours aux concours bancaires, aux conditions normales du marché, et éventuellement par la mobilisation de la trésorerie⁴ qui se monte à MAD -569 618 375,43 à fin décembre 2010.

VI. MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

Lorsqu'une opération sur titres à un impact sur le nombre d'actions ou leur nominal, comme une augmentation de capital, ou une division ou regroupement d'actions, Douja Promotion Groupe Addoha prend, à l'avance, les dispositions nécessaires afin de faire valider, par son assemblée générale et le CDVM, les nouvelles caractéristiques du programme et en informe à l'avance BMCE Capital Bourse afin de d'éviter toute interruption du programme de rachat.

Le programme de rachat en vue de régulariser le marché de l'action consiste à intervenir sur le marché par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif de réduire la volatilité et les variations

⁴ Trésorerie Actif – Trésorerie Passif + Titres et Valeurs de Placement

excessives du cours de l'action. Le rachat d'actions en vue de régulariser le marché intervient également en cas de liquidité de l'action s'écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours.

L'intervention de la société de bourse ne doit pas entraver le bon fonctionnement du marché. L'exécution du programme de rachat ne doit pas non plus induire en erreur sur le marché de l'action, notamment sur l'identité, la qualité ou les intentions des acheteurs ou vendeurs.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCE Capital Bourse représenté par M. Youssef BENKIRANE, selon le mandat de gestion confié par Douja Promotion Groupe ADDOHA représentée par son Président du Conseil d'Administration, M. Anas SEFRIOUI, pour une durée de 18 mois.

BMCE Capital Bourse agit en toute indépendance quant à l'opportunité d'intervention sur les titres de Douja Promotion Groupe ADDOHA. BMCE Capital Bourse doit être seul juge des moments et montants d'intervention sur le marché. Le tout dans le respect du cadre légal et réglementaire régissant les rachats en bourse et notamment la circulaire du CDVM n°01/11.

De plus, Douja Promotion Groupe ADDOHA s'engage à ne pas initier d'ordres de bourse en application du programme de rachat ni de donner d'instructions de nature à orienter les interventions de BMCE Capital Bourse.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCE Capital Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat et à la vente des actions Douja Promotion Groupe ADDOHA sous réserve du respect :

- des fourchettes de prix légales et réglementaires ;
- des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement et ;
- de l'article 279 de la loi 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 ;
- des dispositions légales et réglementaires régissant les programmes de rachat d'actions ;
- des réserves facultatives de Douja Promotion Groupe ADDOHA si ces dernières deviennent inférieures au montant maximum à engager par la société.

Toutefois, Douja Promotion Groupe Addoha a la faculté de limiter, par voie d'avenant expresse, l'étendue des pouvoirs délégués à BMCE Capital Bourse, moyennant le respect par Douja Promotion Groupe Addoha d'un délai d'information de deux jours ouvrés préalablement à la date de prise d'effet de cette limitation de pouvoirs.

BMCE Capital Bourse est tenue :

- de transmettre à Douja Promotion Groupe ADDOHA, au CDVM, à la Bourse de Casablanca, en temps utiles, tout document relatif au déroulement et à la réalisation de l'opération ;
- d'établir et de transmettre à Douja Promotion Groupe ADDOHA un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat ;

- Et d'établir et de transmettre à Douja Promotion Groupe ADDOHA, chaque fin de mois, une analyse du marché des actions Douja Promotion Groupe ADDOHA de manière à permettre à Douja Promotion Groupe ADDOHA d'apprécier la régularisation du marché.

En outre, BMCE Capital Bourse transmettra un avis d'opérer à Douja Promotion Groupe ADDOHA à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, Commissions Société de Bourse, Commissions Bourse de Casablanca, Montant de la TVA et le Montant Net.

BMCE Capital Bourse tiendra un registre des transactions permettant de suivre l'exécution du programme de rachat autorisé par l'AGO. Ce registre indique, suivant l'ordre chronologique desdites transactions notamment les mentions suivantes :

- La date et l'heure de la transaction ;
- Le cours et le sens de la transaction ;
- Le nombre d'action objet de la transaction ;
- Le coût total de l'opération ;
- La fraction du capital social représentée par les actions objet de la transaction et en cumul.

Dans un délai de sept (7) jours après la fin de chaque mois, Douja Promotion Groupe ADDOHA informe le CDVM des transactions exécutées sur l'action (date, volume et prix par action) pour le compte de ses dirigeants et de toutes autres personnes morales que ledit émetteur contrôle au sens de la loi sur la société anonyme.

VII. MODALITES D'INTERVENTION DE LA SOCIETE DE BOURSE

BMCE Capital Bourse agit dans le cadre strict des moyens en titres et en espèces mis à sa disposition par Douja Promotion Groupe Addoha. En aucun cas, BMCE Capital Bourse ne peut affecter ses propres moyens financiers à l'exécution du programme de rachat. BMCE Capital Bourse perçoit de Douja Promotion Groupe Addoha une rémunération en contrepartie de la prestation de gestion du programme de rachat.

Ladite rémunération ne doit pas être conditionnée par référence ni à un nombre de transactions à réaliser, ni à un résultat financier à attendre pendant ou à l'issue du programme de rachat d'actions.

Les transactions afférentes au programme de rachat doivent être réalisées uniquement sur le marché central. L'intervention sur le marché de blocs pour la réalisation du programme de rachat est interdite.

En application du programme de rachat, BMCE Capital Bourse ne peut présenter sur le marché que :

- Des ordres à l'achat dont le prix est au maximum égal à celui de la dernière transaction indépendante ou à celui de la meilleure limite indépendante à l'achat, présente sur le marché ;
- Les ordres à la vente dont le prix est au minimum égal à celui de la dernière transaction indépendante ou à celui de la meilleure limite indépendante à la vente présente sur le marché.

Une transaction est réputée indépendante lorsqu'elle ne résulte pas de l'exécution du programme de rachat.

BMCE Capital Bourse ne doit pas présenter concomitamment sur la feuille de marché plus d'un ordre par limite de cours et plus de trois ordres à des limites de cours différentes, dans un même sens.

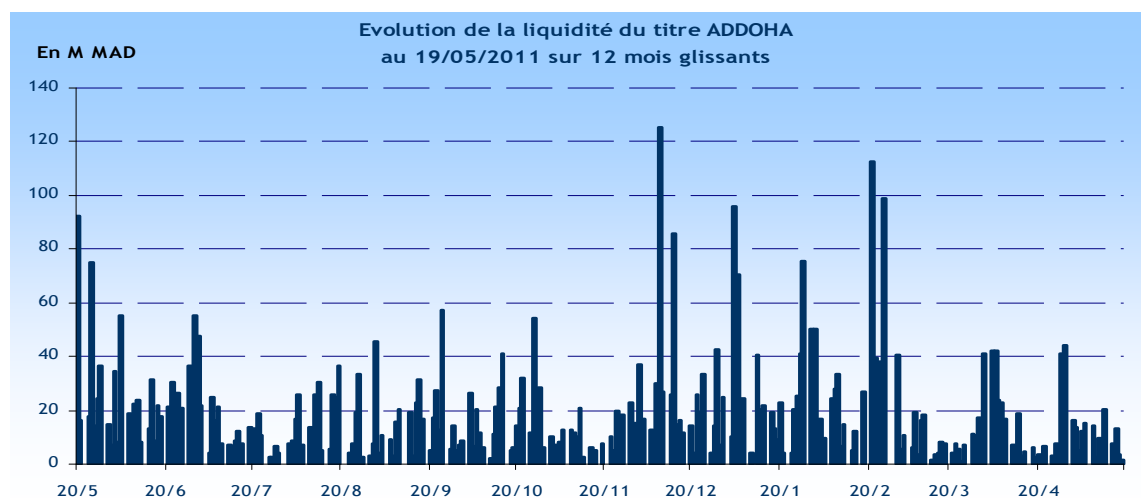
Les ordres de bourse donnés par BMCE Capital Bourse dans le cadre du programme de rachat sont transmis sur le marché boursier au plus tard 10 minutes avant le fixing de clôture dans la mesure où Douja Promotion Groupe Addoha est cotée en continu.

Les ordres de bourse émis dans le cadre de l'exécution du programme de rachat doivent avoir une validité d'un jour.

En terme de volume, BMCE Capital Bourse doit s'assurer que son intervention quotidienne sur le marché ne représente pas plus de 25% du nombre quotidien moyen des actions enregistré sur le marché central. Le nombre quotidien moyen précité est fixé sur la base des transactions enregistrées sur le marché central pendant le mois calendaire précédant celui durant lequel ladite intervention est effectuée sauf dérogation, conformément aux dispositions de l'article 11 de la circulaire du CDVM n°01/11.

VIII. ELEMENTS DE FIXATION DE LA FOURCHETTE

1. Évolution de la liquidité :



Source : BMCE Capital

Sur la période allant du 20 mai 2010 au 19 mai 2011, les échanges portant sur le titre ADDOHA se sont montés à 44 451 331 actions pour un volume global de M MAD 4 787,2 au cours moyen pondéré de MAD 107,7. Dans ces conditions, le coefficient de liquidité⁵ d'ADDOHA sur la période considérée ressort à 40,3%.

La moyenne quotidienne des volumes traités s'établit à M MAD 19,1, correspondant à 177 805 titres négociés en moyenne par séance. Signalons que ce flux transactionnel a été intégralement réalisé sur le Marché Central.

⁵ Le coefficient de liquidité correspond au rapport entre le nombre de titres échangés sur la valeur et son flottant en Bourse.

Au cours de cette période, le volume maximum par séance a été de M MAD 125,5 enregistré le 9 décembre 2010, représentant 2,62% de la volumétrie globale sur la période d'étude, soit 1 140 283 titres ADDOHA échangés à un cours moyen pondéré de MAD 110,0. Dans cette même lignée, un volume de M MAD 112,7 a été transigé sur la valeur en date du 21 février 2011, soit 1 121 501 titres négociés pour un CMP de MAD 100,5.

Pour sa part, le taux de cotation⁶ de l'action ADDOHA ressort à 99,2% pour un nombre de jours de cotation de 250 jours, contre 252 jours de Bourse. Les deux séances de non cotation correspondent à la suspension du titre en date du 28 février et du 1^{er} mars suite à l'annonce du partenariat entre DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA et l'Agence de logements et d'équipements militaires -ALEM-.

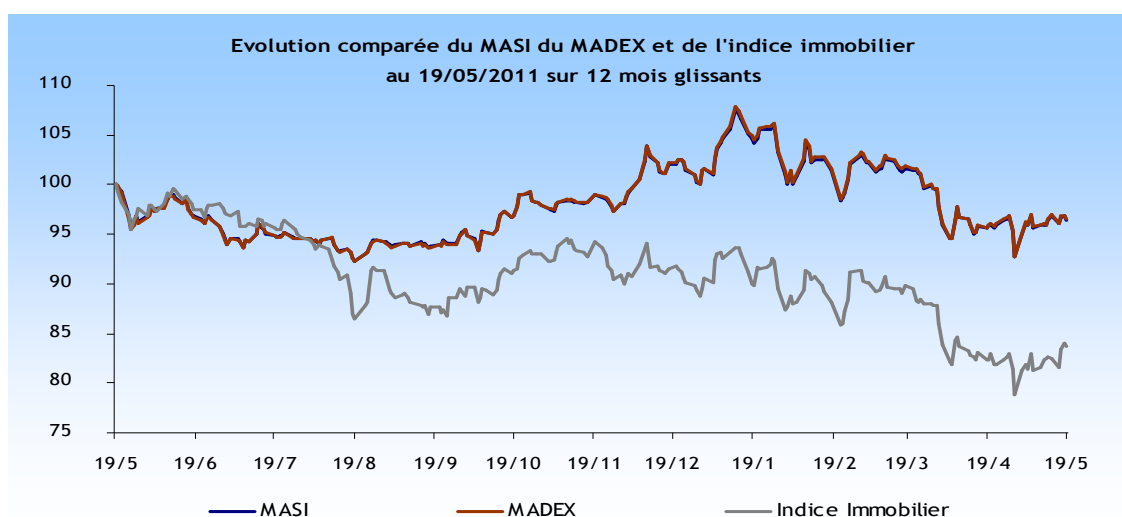
2. Évolution du cours et de la volatilité :

a. Evolution du cours :

Période	CMP	MIN	MAX
Du 20 avril 2011 au 19 mai 2011	99,3	94,5	102,9
Du 21 février 2011 au 19 mai 2011	102,3	94,5	109,1
Du 22 novembre 2010 au 19 mai 2011	104,9	94,5	110,0
Du 23 août 2010 au 19 mai 2011	104,9	94,5	110,8
Du 20 mai 2010 au 19 mai 2011	107,7	94,5	118,8

Source : BMCE Capital

Entre le 20 mai 2010 et le 19 mai 2011, le cours moyen pondéré de la valeur ADDOHA ressort à MAD 107,7, avec un minimum de clôture de MAD 94,5 enregistré le 29 avril 2011 et un maximum de MAD 118,8 réalisé le 5 juillet 2010.



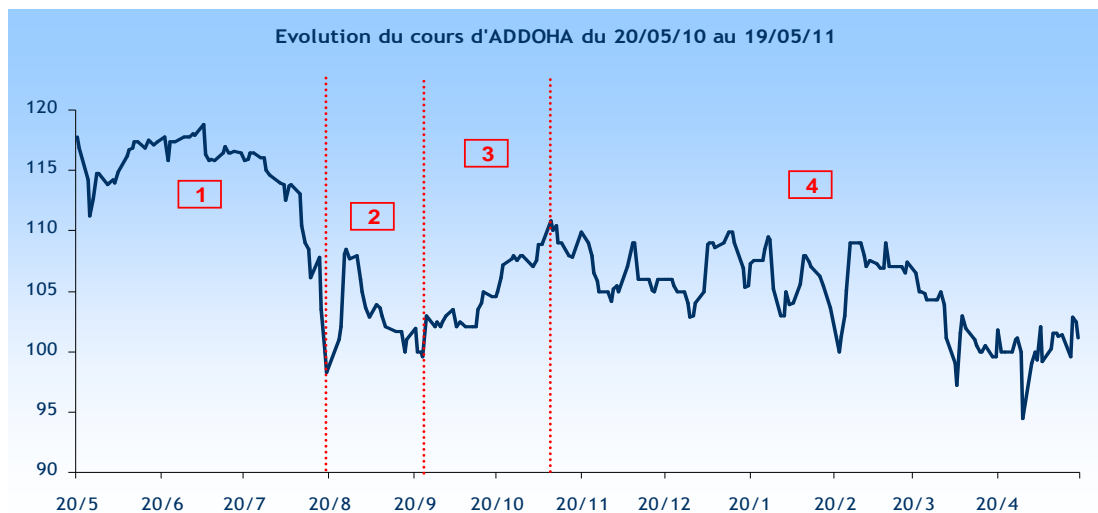
Source : BMCE Capital

Sur cette même période, le titre ADDOHA affiche une contre-performance cumulée de -15,7% à MAD 101,2, contre des pertes respectives de -3,7% pour le MASI à 12 008,97 points et de -3,6% pour le MADEX à 9 811,14 points et de -17,8% à 39 430,16 points pour son indice sectoriel .

⁶ Le taux de cotation d'un titre représente le rapport entre le nombre de séances où le titre a coté et le nombre de jours de Bourse constatés sur la période considérée.

L'évolution du cours de clôture du titre ADDOHA a été marquée par quatre principales phases :

- **Du 20 mai 2010 au 19 août 2010** : Un mouvement légèrement haussier suivi d'une correction sévère où le titre recule de 18,7% à MAD 98,24. Durant cette période, un volume de M MAD 1 304,5 a été échangé, soit 11 249 124 actions au cours moyen pondéré de MAD 116,0. Le plus bas de clôture sur la période ressort à MAD 98 tandis que le plus haut s'établit à MAD 121 ;
- **Du 23 août 2010 au 23 septembre 2010** : Une période de forte reprise suivie d'une phase de consolidation à la baisse à l'issue de laquelle le titre se hisse de 1,3% à MAD 99,5. Près de 3 306 769 titres ont changé de mains à un CMP de MAD 103,1 pour un volume transactionnel de M MAD 341,1. Le plus bas de clôture sur la période ressort à MAD 100 tandis que le plus haut s'établit à MAD 109 ;
- **Du 24 septembre 2010 au 10 novembre 2010** : Une séquence de reprise accentuée au terme de laquelle le titre gagne 10,4% à MAD 110,45. Les transactions sur cette période ont porté sur 5 069 138 actions pour un volume de M MAD 535,3, soit un CMP de MAD 105,6. Le plus bas de clôture sur la période ressort à MAD 102 tandis que le plus haut s'établit à MAD 111 ;
- **Du 11 novembre 2010 au 19 mai 2011** : Et, un canal de forte hésitation au terme duquel le titre se défait de 8,7% à MAD 101,2. Pour sa part, le volume engrangé sur la période s'élève à M MAD 2 606,3, correspondant à 24 826 300 titres échangés au CMP de MAD 105,0. Le plus bas de clôture sur la période ressort à MAD 95 tandis que le plus haut s'établit à MAD 110 ;



Source : BMCE Capital

b- Evolution de la volatilité :**Volatilités comparées du titre ADDOHA, du MASI et du MADEX**

Volatilité	ADDOHA	MASI	MADEX	Secteur	VR ⁷ MADEX
Du 20 avril 2011 au 19 mai 2011	34,6%	16,4%	16,6%	22,1%	1,71
Du 21 février 2011 au 19 mai 2011	27,6%	15,3%	15,4%	19,6%	1,54
Du 22 novembre 2010 au 19 mai 2011	23,7%	15,0%	15,2%	18,4%	1,23
Du 23 août 2010 au 19 mai 2011	22,5%	13,0%	13,2%	16,9%	1,24
Du 20 mai 2010 au 19 mai 2011	21,4%	12,1%	12,4%	15,7%	1,18

Chiffres arrêtés au 19 mai 2011

Source : BMCE Capital

La volatilité historique du titre retracée dans le tableau ci-dessus, traduit des fluctuations plus importantes que celles de ses indices de référence.

En effet, entre le 20 mai 2010 et le 19 mai 2011, elle se situe à 21,4% pour ADDOHA contre 12,1% pour le MASI, 12,4% pour le MADEX et 15,7% pour l'indice sectoriel.

La volatilité historique sur 1 mois glissant ressort, pour sa part, à 34,6% pour ADDOHA comparativement à 16,4% pour l'indicateur de toutes les valeurs cotées, à 16,6% pour l'indice des valeurs du continu et à 22,1% pour l'indice sectoriel.

Nous constatons ainsi qu'à l'instar du marché, la volatilité d'ADDOHA diminue au cours de l'horizon d'étude (plus volatile sur le court terme que sur le long terme). Cette situation s'explique par les événements exceptionnels ayant secoué la Bourse de Casablanca vers la fin du mois d'avril consécutivement aux effets psychologiques dus à l'attentat ayant touché la ville de Marrakech.

Pour rappel, la volatilité historique est obtenue par l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action, multiplié par la racine carrée du nombre de jours considérés. De manière générale, la formule est la suivante :

$$VH = \sqrt{250} * \sqrt{\frac{1}{N-1} \sum_1^t (R_t - \bar{R})^2}$$

Avec :

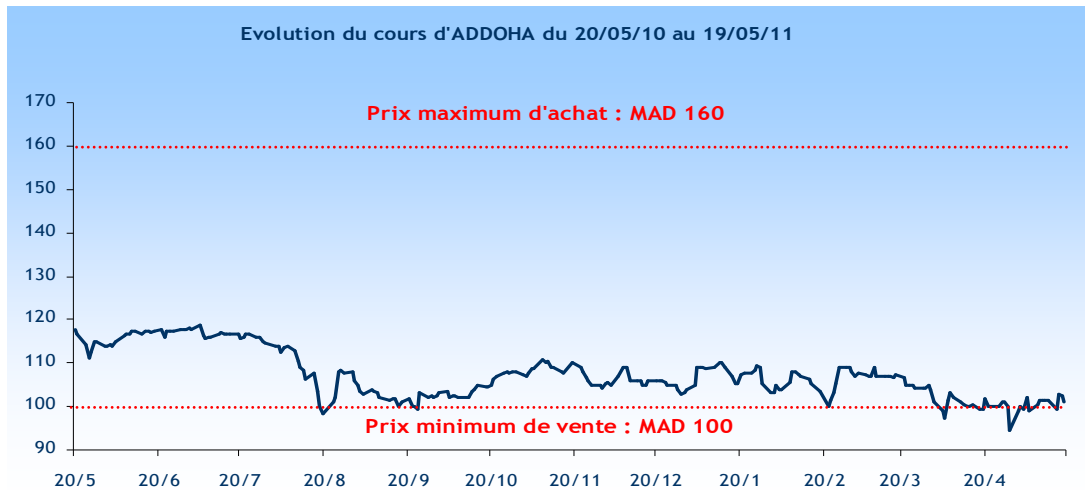
VH est la volatilité historique annualisée, sur une base d'un an, soit 250 séances boursières.

N : Nombre de performances calculées pendant la période.

\bar{R} : Moyenne des rendements

R_t : Variation quotidienne des cours de l'action entre la date *t* et à la date *t-1*

⁷ La volatilité relative correspond au rapport entre la covariance du rendement du titre avec le rendement du marché et la variance du rendement du marché. Nous avons calculé la covariance d'ADDOHA avec l'indice MADEX.



Source : BMCE Capital

Ainsi, partant de la volonté de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de pouvoir agir sur le cours afin de limiter l'amplitude des variations excessives du cours du titre en Bourse, la limite inférieure a été fixée à MAD 100, seuil qui semble avoisiner le plus bas cours de clôture sur 12 mois de MAD 94,5.

3. Eléments de fixation du haut de la fourchette :

En définissant le bas de la fourchette à MAD 100 et partant de la volonté de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de limiter l'amplitude des variations excessives du cours en Bourse, le Haut de fourchette a été fixé à MAD 160.

4. Tracking du cours du titre ADDOHA⁸ sur une année :

SEANCE	CMP	Plus bas ajusté	Plus haut ajusté	Quantité moyenne Marché Central
2010				
Mai	119,0	111,2	118,4	411 435
Juin	118,7	113,9	117,8	192 235
Juillet	118,0	114,6	118,8	107 437
Août	107,2	98,2	114,0	143 436
Septembre	102,5	99,5	104,9	164 121
Octobre	105,5	102,0	108,0	167 737
Novembre	107,6	104,1	110,8	103 488
Décembre	106,5	102,8	109,0	256 502
2011				
Janvier	107,7	103,0	110,0	273 693
Février	104,2	100,0	109,1	297 302
Mars	106,6	103,9	109,1	90 249
Avril	99,4	94,5	103,0	166 631

Source : BMCE Capital

5. Evolution comparée d'ADDOHA Vs. secteur immobilier du 20/05/2010 au 19/05/2011 :

Valeurs	ADDOHA	ALLIANCES	CGI
Volume global (En M MAD)	4 787,2	924,2	621,5
Volume moyen / séance (En M MAD)	19,0	3,7	2,5
Taux de cotation	99,2%	100,0%	99,6%
CMP	107,7	747,8	1 719,5
Volatilité	21,4%	16,4%	25,0%

6. Programmes de rachats précédents :

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux deux programmes de rachat mis en place par ADDOHA depuis le 02/07/2007 et gérés par BMCE CAPITAL BOURSE en qualité de mandataire :

⁸ Cours ajusté compte tenu de l'augmentation de capital opérée en juillet 2010.

Caractéristiques des programmes précédents		
	Premier Programme	Deuxième programme
Durée du programme	18 mois	18 mois
Début du programme	02/07/2007	01/07/2009
Fin du programme	31/12/2008	31/12/2010
Prix minimum de Vente	MAD 195*	MAD 130
Prix maximum d'Achat	MAD 275**	MAD 200
Nombre d'actions	8 505 000	8 505 000
Pourcentage du Capital	3%	2,7%
Montant maximal à engager	M MAD 2 338,9	M MAD 1 701,0
Cours le plus haut	MAD 232,5	MAD 143,1
Cours le plus bas	MAD 98	MAD 87,8
Cours moyen pondéré	MAD 169,3	MAD 114,6
Taux de cotation	98,4%	100%
Volatilité 3 mois	58,7%	14,1%
Volatilité 12 mois	38,5%	21,7%
Volatilité période	34,8%	24,9%
Nb actions achetées	9 081 348	0
Nb actions vendues	5 928 040	490 689
Stock début	0	3 153 308
Stock fin	3 153 308	2 662 619
% capital détenu	1,1%	0,8%
Plus / moins value réalisée du programme	M MAD 100,6	M MAD -33,3
Plus/ moins value latente	M MAD -304,5	M MAD -262,8

* Prix minimum d'achat et de vente.

** Prix maximum d'achat et de vente.

Source : BMCE Capital Bourse

7. Argumentaire du programme de rachat du titre ADDOHA :

La fourchette de prix du programme de rachat a été déterminée comme suit :

- Le bas de la fourchette de MAD 100 a été établi en fonction de l'analyse graphique du cours de clôture du titre ADDOHA. En effet, depuis le 20 mai 2010 et au 19 mai 2011, le plus bas des cours de clôture d'ADDOHA ressort à MAD 94,5 ;
- Et, le haut de la fourchette de MAD 160 afin de limiter l'amplitude des variations excessives du cours du titre à la Bourse de Casablanca.

En conclusion, la nouvelle fourchette proposée pour le programme de rachat de l'action ADDOHA est de [MAD 100 ; MAD 160]. Cette fourchette semble être adéquate pour permettre à DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA d'intervenir sur le marché pour réguler le cours de son titre.

IX. INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

L'intention de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société autre que l'enregistrement des plus ou moins values éventuelles constatées au compte de résultat. Ainsi, les variations des cours des actions auto-détenues devraient avoir un impact sur les provisions d'ADDOHA, en cas de moins-values constatées à la clôture de l'exercice comptable.

En faisant l'hypothèse que DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA acquière tous les titres visés par le programme au prix maximum de MAD 160 et les revendre tous au prix minimum de MAD 100, la moins-value dégagée à chaque achat et vente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessous serait égale à MAD 189 000 000.

X. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL

1. Traitement comptable

Les titres acquis par la société dans le cadre du programme de rachat seront considérés comme des Titres et Valeurs de Placement -TVP-.

Ces actions auto-détenues devraient être ainsi constatées à l'actif du bilan de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA au niveau du poste Titres et Valeurs de Placements -TVP-, financées en contrepartie par les concours bancaires (passif) et la trésorerie disponible (actif).

A l'acquisition, ces titres seront comptabilisés à leur prix d'achat au débit du compte concerné. Suite à une cession d'une partie ou de tout ces titres, le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat des titres vendus et la plus ou moins value sera constatée dans les comptes du résultat financier.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier. Si le cours moyen du portefeuille ressort en deçà du cours au 31 décembre, les moins values latentes donneront lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

2. Régime fiscal

Régime fiscal applicable aux profits de cession

Le rachat par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

Régime fiscal applicable aux dividendes

Les titres ADDOHA acquis dans le cadre du programme de rachat ne donnent pas droit aux dividendes.

.....

PARTIE III : PRESENTATION DE DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

- **Dénomination sociale :** DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA
- **Siège social :** Casablanca -Ain Sebâa- Km 7, Route de Rabat
- **Forme juridique :** Société Anonyme à Conseil d'Administration
- **Date de constitution :** 18 avril 1988
- **Durée de vie :** 99 ans
- **Objet social :** Selon l'article 5 des statuts, la société a pour objet soit pour elle-même, soit en participation, soit pour un tiers au Maroc ou dans tout autre pays toute opération de promotion immobilière tels que définies par le Dahir n° 1.85.100 du 17 août 1985 portant promulgation de la loi n° 15-85 instituant des mesures d'encouragement aux investissements immobiliers et, plus particulièrement :
 - L'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis, ainsi que toute propriété sise au Maroc ;
 - L'exploitation et la mise en valeur desdits terrains au moyen notamment d'opérations de lotissements, viabilisation, aménagement, équipement et de l'édification de construction à usage d'habitation, commercial, professionnel, industriel ou autre ;
 - La transformation des biens immeubles, leur vente en copropriété par lot ou unité ;
 - La rédaction d'actes constatant la mutation de tout bien immobilier ;
 - La constitution et la gestion de syndicat de tout immeuble conformément à la réglementation des immeubles en copropriété et toute opération y afférentes, y compris l'exercice de la fonction de syndic ;
 - Et, plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.
- **Capital social :** MAD 3 150 000 000 réparti en 315 000 000 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
(au 31/12/2010)
- **Exercice social :** Du 1^{er} janvier au 31 décembre
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tribunal de Commerce de Casablanca.
- **Numéro d'Inscription au Registre de Commerce** 52 405
- **Téléphone :** (212) 522 67 99 00
- **Télécopie :** (212) 522 35 17 63

- **Site Web :** www.groupeaddoha.com
- **E-mail :** douja.promotion@addoha.ma
- **Consultation des documents juridiques :** Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA, à Casablanca, Ain Sebâa, Km 7- Route de Rabat.
- **Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur :**
 - La Société est régie par le droit marocain, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, ainsi que par ses statuts.

De par son activité, elle est régie par les Dahirs suivants :

- Loi n°25-90 promulguée par le Dahir n°1-92-7 du 17 juin 1992 relatif aux lotissements, groupe d'habitation et morcellements ;
- Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;
- Dahir du 12 août 1913 formant code des obligations et contrats, complété par la loi n° 44-00 du 3 octobre 2002 relative à la vente en état futur d'achèvement ;
- Loi n° 18-00 du 3 octobre 2002 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
- Article 19 de la loi de Finances 1999-2000 instituant des exonérations fiscales au profit des promoteurs immobiliers, tel qu'il a été modifié et complété par l'article 16 bis de la loi de Finances pour l'année 2001 ;
- Article 92 de la loi de Finances 2010 instituant de nouvelles exonérations fiscales au profit des promoteurs immobiliers ;

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 et 46-06 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ;

- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, la loi 36-05 et la loi 44-06 ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi 46-06 ;
- Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.

II. ACTIVITE ET ORGANISATION

1. Historique et Activités

Créé en 1988, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA compte 649 salariés (dont 205 personnes actives dans les filiales) et a pour vocation première la construction, le financement et la commercialisation de logements sociaux, de moyen et de haut de gamme aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Actuellement, et après 14 ans d'activité effective, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA occupe le rang de leader de son secteur. A fin 2010, le Groupe compte 180 000 logements en cours de commercialisation et de production, dont 82% réservées aux logements économiques et de moyen standing et 18% pour le segment haut standing.

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA sous-traite l'ensemble des activités de construction et de corps de métiers pour se focaliser sur (i) l'identification et l'étude des terrains à acquérir, (ii) la conception, le dimensionnement et la réalisation de projets immobiliers et (iii) la commercialisation de logements.

Suite aux nouvelles acquisitions opérées après son introduction en bourse, portant sur 5 469 hectares⁹, le leader du logement national a entrepris une double politique de diversification aussi bien de son offre que de son maillage territorial. Le Groupe a, de ce fait, investi dans les logements économiques, de moyen et de haut de gamme dans plusieurs villes du Royaume : Rabat-Salé, Fès, Tamesna, Marrakech, Agadir et Tanger.

En parallèle, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA a conclu depuis l'année 2006 des partenariats avec des opérateurs tant locaux qu'étrangers, à savoir, AL QUDRA, SOMED, CGI et FADESA, pour développer plusieurs projets d'envergure dans les années à venir.

Par ailleurs, le Groupe a conclu en 2011, une convention avec l'Agence de Logements et Equipements Militaires –ALEM- portant sur la construction de 37 000 logements, dont 85% d'habitat social et 15% d'intermédiaire.

Sur le plan qualitatif, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA est le premier opérateur arabe et africain à avoir obtenu en octobre 2000 la certification ISO 9001 version 2000 auprès de *SGS European Quality Certification Institut* pour ses activités de conception, de développement, de production et de commercialisation de logements.

⁹ La réserve foncière du Groupe atteint 5 754 ha à fin décembre 2010, dont 4 263 ha en part du Groupe.

2. Filiales

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOKHA compte 17 filiales, actives principalement dans l'acquisition de terrains ainsi que dans la réalisation, le financement et la commercialisation de logements de type économique et de standing.

Participations directes	Segment	% détention	Autres actionnaires	Capital social (MAD)	CA 2010 (MAD)	RN 2010 (MAD)
IMMOLOG SA	Eco. & Moy. Stand.	50%	CGI	50 000 000	1 019 887 090,67	204 328 733,84
PROMOLOG SARL	Eco. & Moy. Stand.	100%	-	200 000	0	-77 630,54
PROMIF SARL	Eco. & Moy. Stand.	100%	-	200 000	0	-37 383,15
DAR JAWDA SARL	Eco. & Moy. Stand.	100%	-	17 500 000	92 633 172,93	16 462 626,21
ADDOKHA ESSALAM	Eco. & Moy. Stand.	100%	-	1 762 000	859 074 447,63	217 104 317,64
TANGER SAKANE SA	Eco. & Moy. Stand.	100%	-	300 000	219 608 343,30	34 625 653,05
CAP SPARTEL	Eco. & Moy. Stand.	50%	DETROIT ET DEVELOPPEMENT	50 000 000	0	-139 228,88
MABANI DETROIT	Haut standing.	80%	GILMAR	5 000 000	-	-2 279 402,74
GENERAL FIRM OF MOROCCO SA	Haut Standing	50%	MARTINSA FADESA	1 000 000	872 992 145,00*	58 927 744,00*
AL QUDRA ADDOKHA	Eco. & Moy. Stand.	50%	AL QUDRA	50 000 000	46 109 577,52	-6 592 464,62
MABANI ZELLIDJA	Eco. & Moy. Stand.	50%	SOMED	500 000 000	652 601 839,19	183 756 034,56
BELADI HADJ FATAH	Eco. & Moy. Stand.	50%	JAMAI	11 010 000	248 531 015,53	86 908 987,30
ADDOKHA MANAGEMENT	Service	100%	-	300 000	0	-5 223 318,52
MARRAKECH GOLDEN RESSORT	Haut Standing	100%	-	300 000	0	-3 000 346,64
CITA	Haut Standing	100%	-	300 000	-	-10 961 936,63
MAROC VILLAGES ET RESIDENCES	Haut Standing	100%	-	300 000	-	-59 629
OPTIM IMMOBILIER	Eco. & Moy. Stand.	100%	-	1 000 000	-	-148 847,44

* Chiffre d'affaires et résultat net consolidés.

Source : DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOKHA

Au terme de l'année 2010, sept filiales de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOKHA présentent des réalisations positives, soit des résultats nets de :

- M MAD 217,1 pour ADDOKHA ESSALAM ;
- M MAD 204,3 pour IMMOLOG ;
- M MAD 183,8 pour MABANI ZELLIDJA ;
- M MAD 86,9 pour BELADI HADJ FATAH ;
- M MAD 58,9 (résultat consolidé) pour GENERAL FIRM OF MOROCCO SA ;
- M MAD 34,6 pour TANGER SAKANE SA ;
- Et, M MAD 16,5 pour DAR JAWDA SARL.

A *contrario*, dix sociétés filiales du Groupe affichent des résultats nets négatifs. Il s'agit de PROMOLOG, PROMIF, CAP SPARTEL, MABANI DETROIT, AL QUDRA ADDOHA, ADDOHA MANAGEMENT, MARRAKECH GOLDEN RESORT, CITA, OPTIM IMMOBILIER, et MAROC VILLAGES ET RESIDENCES.

A signaler que les filiales CITA et OPTIM IMMOBILIER ont été acquises intégralement par DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA en octobre 2008 auprès de FADESA MAROC.

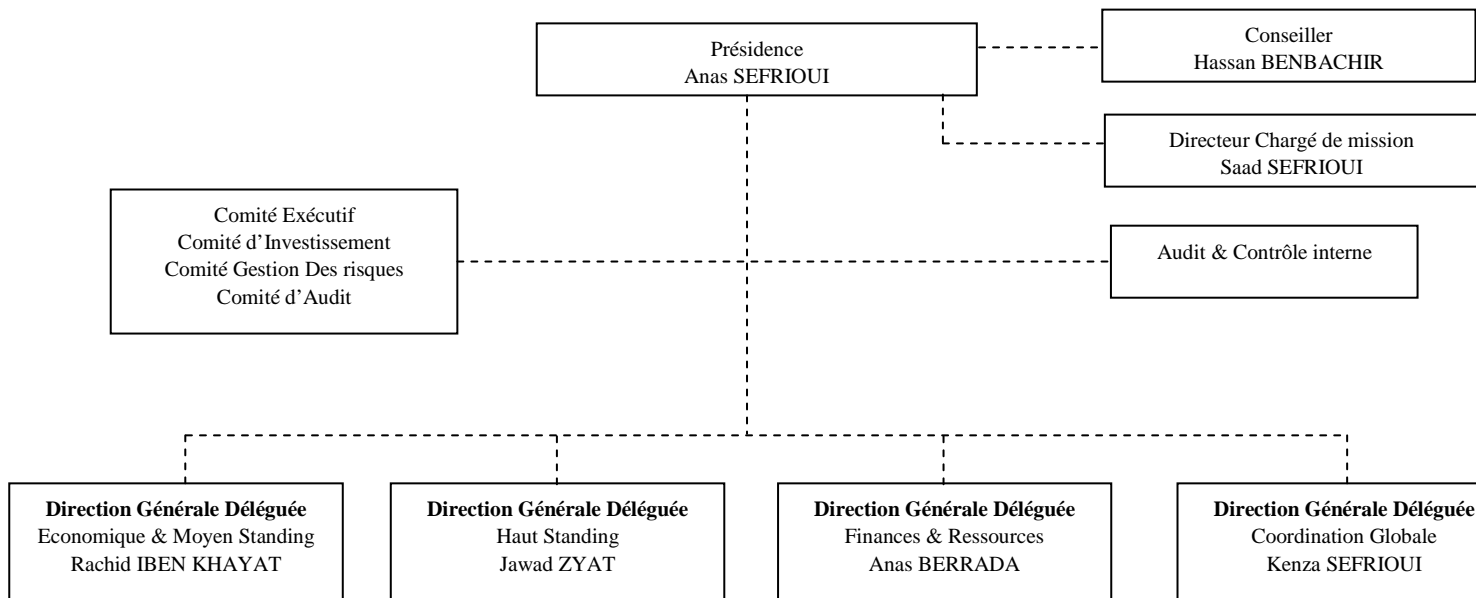
CITA porte les trois projets Bouskoura Golf City à Casablanca et Bahia. OPTIM IMMOBILIER compte, quant à elle, le projet de lotissement Saniate Marrakech.

3. Organisation

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA est dirigée par M. Anas SEFRIOUI en qualité de Président Directeur Général. Les autres principaux cadres dirigeants de la société sont :

- M. Hassan BEN BACHIR, Conseiller du Président ;
- M. Rachid IBEN KHAYAT, Directeur Général Délégué du pôle économique & Moyen Standing ;
- M. Jawad ZIYAT, Directeur Général Délégué du pôle Haut Standing;
- Mme Kenza SEFRIOUI, Directeur Général Délégué du pôle Coordination Globale ;
- M. Anas BERRADA, Directeur Général Délégué du pôle Finances & Ressources.

Organigramme simplifié de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA



Source : DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

4. Structure et répartition du capital

A fin décembre 2010, le capital social de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA s'établit à MAD 3 150 000 000, entièrement libéré, réparti en 315 000 000 actions de valeur nominale MAD 10.

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	Part dans le capital	Nombre de droits de vote	Part des droits de vote
Anas Sefrioui	194 481 245	61,74%	194 481 245	61,74%
Noredine EL AYOUBI	10 237 511	3,25%	10 237 511	3,25%
Flottant en bourse	110 250 024	35,00%	110 250 024	35,00%
Autres actionnaires	31 220	0,01%	31 220	0,01%
Total	315 000 000	100,00%	315 000 000	100,00%

Source : DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

M. Anas SEFRIQUI, Président du Conseil d'Administration de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA, contrôle directement, en date du 31 décembre 2010, 61,74% du capital social et des droits de vote de la société. M. Noredine EL AYOUBI, en détient, quant à lui, 3,25%.

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA.

5. Evénements récents et perspectives

a. Evénements récents :

Opérateur de taille dans le secteur de la promotion immobilière, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA a scellé depuis son introduction en Bourse plusieurs alliances stratégiques avec des opérateurs privés aussi bien nationaux qu'internationaux pour la réalisation de programmes immobiliers et touristiques. Il s'agit notamment d'AL QUDRA, FADESA MAROC, CGI, Groupe JAMAI et SOMED.

Dans le cadre de ces partenariats stratégiques, le Groupe a élargi son périmètre d'exploitation via la création ou l'acquisition de filiales. La dernière opération en date d'octobre 2008 porte sur l'achat auprès de FADESA MAROC de la totalité des actions formant le capital social de deux filiales. Il s'agit de :

- CITA, qui porte les projets Bouskoura Golf City à Casablanca et Bahia à Marrakech ;
- Et, OPTIM IMMOBILIER qui porte le projet de lotissement Saniate Marrakech.

Aujourd'hui, la société dispose d'une réserve foncière conséquente de 5 754 ha, dont 4 263 ha en part du Groupe.

Parallèlement, et visant à renforcer son assise financière, ADDOHA a procédé de manière concomitante en août 2010 à :

- Une augmentation de capital de près de MAD 3 Md (dont MAD 2,7 Md de prime d'émission) ;
- Et, une émission obligataire de MAD 2 Md.

De même et dans le cadre du développement de ses activités dans le segment social, ADDOHA vient de signer en 2011 une convention avec l'ALEM portant sur la construction de 37 000 unités, dont 85% d'habitat social et 15% de logements intermédiaires.

Enfin et afin d'accélérer le développement de la station de SAIDIA, la SOCIETE D'AMENAGEMENT DE SAIDIA –SAS-, filiale à 100% de GFM, vient de signer, en date du 22 juin 2011, un protocole d'accord avec CDG DEVELOPPEMENT et la SOCIETE MAROCAINE D'INGENIERIE TOURISTIQUE –SMIT- portant sur (i) la valorisation d'un ensemble de terrains nus destinés à accueillir des constructions à usage principalement hôtelier et touristique, (ii) l'acquisition de certains actifs construits participants à l'activité touristique en vue de leur gestion, (iii) l'aménagement et la gestion des golfs programmés et (iv) la gestion de la Marina.

b. Résultats

Principaux chiffres sociaux relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010

En M MAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Chiffre d'affaires	2 566,4	3 283,2	27,9%	4 483,7	36,6%
Résultat d'exploitation	738,2	792,1	7,3%	1 383,6	74,7%
Marge opérationnelle	28,8%	24,1%	-4,7 pts	30,9%	6,8 pts
Résultat financier	-280,1	117,1	NS	-234,1	NS
Résultat non courant	-1,0	-4,8	NS	31,1	NS
Résultat net	451,3	790,8	75,2%	1 007,8	27,4%
Marge nette	17,6%	24,1%	6,5 pts	22,5%	-1,6 pts

Source : DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Au terme de l'exercice 2009, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA draine un chiffre d'affaires de M MAD 3 283,2, en accroissement de 27,9% comparativement à une année auparavant consécutivement à la livraison de près de 18 000 unités (dont 150 logements haut de gamme à Rabat) au niveau d'une trentaine de programmes développés par la société.

Dans cette lignée, les produits d'exploitation s'apprécient de 17,9% à M MAD 4 047,8 et ce, en dépit de la baisse de la variation de stocks et des reprises d'exploitation de 11,5% à M MAD 759,6 et de 34,7% à M MAD 5 respectivement.

De leur côté, les charges d'exploitation augmentent de 20,9% à M MAD 3 255,7 en raison principalement de la hausse de 20,5% des achats consommés des matières et fournitures à M MAD 3 029,7.

Il en découle un résultat d'exploitation en progression de 7,3% à M MAD 792,1. En revanche, La marge opérationnelle se contracte de 4,7 points à 24,1%.

Le résultat financier éponge son déficit pour se monter à M MAD 117,1 suite à la comptabilisation :

- De charges d'intérêts de M MAD 365,8 et d'autres charges financières de M MAD 210,2 relatives à des moins-values réalisées sur la cession des titres et valeurs de placement (M MAD 33,3 sur les titres ADDOHA et M MAD 176,9 sur les titres CIH) ;
- Et, d'une reprise financière de M MAD 344,0 (dont M MAD 150 relative à une reprise sur charges financières ; le reliquat concerne une reprise de provisions sur les titres CIH après leur cession) et des produits de titre de participation et autres titres immobilisés de M MAD 331,0.

Compte tenu (i) d'autres produits non courants de M MAD 1,3 correspondants notamment aux pénalités reçues suite à des désengagements de clients et (ii) d'autres charges non courantes de

M MAD 6 composées essentiellement de pénalités et amendes, le résultat non courant creuse son déficit à M MAD -4,8 contre M MAD -1,0 en 2008.

Enfin, le résultat net de DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA s'établit à M MAD 790,8, en hausse de 75,2%, renforçant la marge nette de 6,5 points à 24,1%.

A l'issue de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires s'améliore de 36,6% à M MAD 4 483,7 suite à la livraison de 11 664 unités.

Sur le plan opérationnel, le REX s'apprécie de 74,7% à M MAD 1 383,6 grâce notamment à la baisse de 23,7% des charges d'exploitation en raison principalement de la diminution de 28,2% de achats consommés de matières et fournitures,

Le résultat financier ressort déficitaire en 2010 à M MAD -234,1 contre un excédent de M MAD 117,1 en 2009 suite à la non récurrence des reprises constatées en 2009 et à l'accroissement des dotations financières constatées suite à la dépréciation des titres de participation détenus par la société.

De son côté, le résultat non courant passe de M MAD -4,8 en 2009 à M MAD 31,1 en 2010 suite à la comptabilisation de pénalités reçues du marché de l'ordre de M MAD 30.

Le résultat net s'élargit de 27,4% à M MAD 1 007,8, déterminant une marge nette de 22,5% contre 24,1% un exercice auparavant.

Principaux indicateurs consolidés relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010

En M MAD	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Chiffre d'affaires	4 818,6	6 012,0	24,8%	7 582,1	26,1%
Résultat d'exploitation	1 990,1	1 552,5	-22,0%	2 332,5	50,2%
Marge opérationnelle	41,3%	25,8%	-15,5 pts	30,8%	5 pts
Résultat financier	-614,5	-286,7	NS	-185,8	NS
Résultat non courant	34,1	46,0	34,7%	34,4	-25,3%
Résultat Net Part du Groupe	1 155,3	877,9	-24,0%	1 685,8	92,0%
Marge nette	24,0%	14,6%	-9,4 pts	22,2%	7,6 pts

Source : DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Pénalisée par une conjoncture internationale défavorable, essentiellement en Espagne et au Royaume Uni, principaux marchés de la Station Saïdia au niveau des ventes des résidences secondaires touristiques, ADDOHA parvient à dégager des agrégats financiers bien orientés.

En effet, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à M MAD 6 012 en hausse de 24,8% par rapport à une année auparavant, dont M MAD 3 283,2 drainé par la société mère. Cette dernière détient une part de marché (hors auto-production et rénovation) de 40% suite à la livraison de près de 18 000 unités (dont 150 logements haut de gamme à Rabat) au niveau d'une trentaine de programmes développés par la société (contre une production de 20 000 logements au lieu de 16 600 unités en 2008).

En revanche, le résultat d'exploitation consolidé accuse une baisse de 22% à M MAD 1 552,5 (+7,3% à M MAD 792,1 en social), réduisant la marge d'EBIT de 15,5 points à 25,8%. Cette situation est imputable à :

- Une baisse de 37,9% de la variation des stocks à M MAD 1 355,9 ;
- Une hausse de 31,8% des charges de personnel à M MAD 172,7 ;

- Un bond de 4x des dotations d'exploitation à M MAD 79,3 en raison essentiellement de la constitution de provisions pour risques et charges d'un montant de M MAD 60 ;
- Et, un accroissement des charges liées à la mise en place de la marque PRESTIGIA (recrutements, communication institutionnelle, etc.).

Le résultat financier réduit, quant à lui, son déficit à M MAD -286,7 contre M MAD -614,5 en 2008 suite notamment à l'allègement de 11,1% des dettes financières à long terme à M MAD 3 668,7.

Intégrant une plus-value de cession d'immobilisations de M MAD 53 et une reprise des dotations non courantes pour risques et charges de M MAD 58, le résultat non courant s'accroît de 34,9% à M MAD 46.

Enfin, le RNPG s'affaïsse de 24,1% à M MAD 877,9, ramenant la marge nette à 14,6% contre 24% en 2008.

Au titre de l'année 2010, ADDOHA dégage un chiffre d'affaires consolidé en expansion de 26,1% à M MAD 7 582,1 grâce notamment à la livraison de 22 349 unités, dont 21 197 logements sociaux et intermédiaires (correspondant à un volume d'affaires de MAD 5,9 Md), 612 résidences principales de haut standing (soit un CA de MAD 1,24 Md) et 540 résidences secondaires de haut standing (soit des revenus de M MAD 430). Ces derniers concernent des livraisons du GROUPE FADESA MAROC -GFM- dont 50% sont intégrées par ADDOHA. A noter que 84% des livraisons de la société ont été réalisées sur Casablanca.

Dans ces conditions, le REX consolidé marque un bond de 50,2% à M MAD 2 332,5, améliorant de 5 points sa marge opérationnelle à 30,8%, du fait (i) de la progression de 16 points de la marge de GFM à 18%, (ii) de la livraison d'unités à forte valeur ajoutée relevant du haut standing dont la marge opérationnelle se monte à 40% et d'une marge d'exploitation sur l'économique oscillant entre 29,5% et 30%.

Pour sa part, le résultat financier allège son déficit à M MAD -185,8 suite à la baisse des découverts bancaires couplée à la non récurrence des moins-values sur titres comptabilisées en 2009 de l'ordre de M MAD 49.

En revanche, le résultat non courant s'établit à M MAD 34,3, en baisse de 25,4% par rapport à l'exercice précédent durant lequel la société a constaté une plus-value de cession d'immobilisations de M MAD 53.

Eu égard à ce qui précède, le RNPG se bonifie de 92% à M MAD 1 685,8, déterminant une marge nette de 22,2% contre 14,6% une année auparavant.

c. Perspectives :

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA se positionne en tant qu'acteur majeur de la promotion immobilière dont le cœur de métier réside dans la réalisation de programmes de logements économiques.

Compte tenu des avancées apportées par la nouvelle loi de Finances 2010 et de la volonté du Groupe d'accélérer sa croissance, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA s'est dotée d'une vision stratégique fondée sur la consolidation de son activité cœur de métier et sur un développement accéléré de son offre Haut de gamme.

Consolidation de son activité cœur de métier

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA souhaite s'inscrire dans le cadre de la nouvelle loi de Finances 2010 et poursuivre la consolidation de son activité cœur de métier à travers la mise en

oeuvre des moyens nécessaires à la signature avec l'Etat de nouvelles conventions permettant une production additionnelle de 150 000 logements économiques à MAD 250 000 à horizon 2015. A ce titre, signalons que le Groupe vient de signer une convention avec l'ALEM visant la construction de 37 000 unités (dont 85% d'habitat social et 15% d'intermédiaire) répartis comme suit :

- 18 500 logements à Casablanca ;
- 10 600 unités à Oujda ;
- Et, 8 200 logements à Kénitra.

Dans ce contexte, le Groupe souhaite acquérir une réserve foncière additionnelle localisée notamment dans la région de Casablanca et dédiée au segment de logements économiques à MAD 250 000. Le Groupe a d'ores et déjà procédé à l'identification ou au lancement du processus d'acquisition de ce foncier localisé dans le Grand Casablanca pour une enveloppe globale de près MAD 2 Md et une superficie totale de près de 250 ha pour près de 50 000 logements économiques.

Accélération de la production sur le segment haut de gamme

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA a procédé, dès 2008, à la diversification de son positionnement à travers le développement de programmes haut standing dédiés principalement à la résidence principale.

Lancée en 2009 dans l'objectif de s'imposer en tant que leader marocain de l'immobilier de luxe, la marque PRESTIGIA a rencontré un vif succès auprès de la population locale et des marocains résidents à l'étranger avec plus de 4 000 ventes réalisées à ce jour.

Dans cette optique, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA souhaite accélérer le rythme de production du segment haut de gamme afin de satisfaire la demande rencontrée et de permettre au Groupe de catalyser son développement au cours des prochaines années.

Le Groupe n'envisage pas, à ce jour, l'acquisition de foncier dans le haut standing car la réserve foncière stockée et identifiée aujourd'hui pour ce segment est suffisante pour le développement prévisionnel à moyen et long terme.

Poursuite de la politique de régionalisation de l'activité

Présente aujourd'hui dans les principales villes du Royaume, DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA souhaite poursuivre la politique de régionalisation de son activité à travers le développement de projets dans de nouvelles villes du Maroc présentant des potentiels commercial et démographique attractifs.

PARTIE IV : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES PAR DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA AU 31/12/2010

I. ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. Immobilisation en non-valeurs | Valeur d'entrée (Somme des charges dont l'étalement est opéré en vertu de leur caractère propre et en vertu d'une décision de gestion). |
| 2. Immobilisation incorporelles | -Coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux
-Coût de production pour les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même |
| 3. Immobilisations corporelles | -Coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux
-Coût de production pour les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même |
| 4. Immobilisations financières | Prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition |

B. CORRECTIONS DE VALEUR

- | | |
|---|--|
| 1. Méthodes d'amortissements | <p>Linéaire</p> <p>-Les immobilisations en non valeurs sont amorties sur 5 ans
-Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire en application des taux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Constructions 5% <input type="checkbox"/> Agencement et aménagements des constructions 5% <input type="checkbox"/> Matériel de transport 20% <input type="checkbox"/> Matériel informatique 20% et 33,33% <input type="checkbox"/> Matériel et mobilier de bureau et aménagements divers 10% et 20% |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation | <p>A la date d'inventaire, la valeur actuelle est comparée à la valeur d'entrée des éléments ou à la VNC pour les éléments amortissables, seules les moins-values dégagées de cette comparaison sont inscrites en comptabilité:</p> <p>---> sous forme d'amortissements exceptionnels, si elles ont un caractère définitif
---> sous forme de provisions pour dépréciation, si elles n'ont pas un caractère définitif.</p> |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif | Ecart entre la valeur historique et actuelle des éléments monétaires libellés en devise et valorisés au cours de clôture |

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks

-Coût d'acquisition pour les stocks acquis à titre onéreux
-Coût de production pour les stocks et encours produits par l'entreprise elle-même

-Le stock des "Réserves foncières" est valorisé au coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat des terrains, les frais accessoires d'achat (droits d'enregistrement, de conservation foncière...) ainsi que les dépenses d'études et des travaux de viabilisation et d'équipement (travaux de lotissement).

-Le stock des "Constructions en cours" est valorisé au coût des terrains et des équipements ainsi que les coûts des travaux de constructions.

-Les stocks des programmes achevés "constructions terminées" comprennent l'ensemble des coûts des terrains d'équipement ou de constructions, y compris les charges restant à payer sur ces programmes qui sont constatées sous forme de dettes provisionnées.

-Les stocks sont valorisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

-La valorisation des stocks tient compte de l'incorporation des charges financières liées aux projets de construction.

-Pour la réserve foncière, l'incorporation des charges financières au coût des terrains est opérée à partir de la décision d'acquisition par le versement partiel ou total du prix d'achat entre les mains du ou des vendeurs ou du notaire.

-Il est d'abord déterminé la quote part globale des frais financiers à stocker, ensuite il est calculé pour chaque projet, dont les travaux de construction n'ont pas encore commencé, le montant des frais financiers à partir du versement partiel ou total du prix d'achat du terrain.

-Le montant des frais financiers inclus dans la valorisation des stocks ne pourra excéder le maximum calculé au départ.

2. Créances

Valeur nominale

3. Titres et valeurs de placement

Prix d'achat à l'exclusion des frais d'achat

B. CORRECTIONS DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Créances

-Lorsque le règlement futur d'une créance paraît incertain en raison d'un litige ou d'une situation financière compromise, une provision pour dépréciation doit être constituée sur la base de la perte probable future.

Stocks

-Une provision pour dépréciation des stocks est constituée:

1-Lorsque la valeur probable de vente nette des frais de commercialisation devient inférieure au coût des stocks

2-Lorsqu'il paraît probable que les programmes en cours de réalisation se solderont par des déficits.

Titres et valeurs de placement

A la date d'inventaire, la valeur actuelle est comparée à la valeur d'entrée, seules les moins-values dégagées de cette comparaison sont inscrites en comptabilité sous forme de provisions pour dépréciation.

2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif

Ecart entre la valeur historique et actuelle des éléments monétaires libellés en devise et valorisés au cours de clôture

III. FINANCEMENT PERMANENT

1. Dettes de financement permanent	Valeur nominale
2. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	En fonction des informations liées au risque ou à la perte probable à la date de clôture
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Ecart entre la valeur historique et actuelle des éléments monétaires libellés en devise et valorisés au cours de clôture

IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	En fonction des informations liées au risque ou à la perte probable à la date de clôture
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	Ecart entre la valeur historique et actuelle des éléments monétaires libellés en devise et valorisés au cours de clôture

V. TRESORERIE

1. Trésorerie- Actif	Valeur nominale
2. Trésorerie - Passif	Valeur nominale

Source : DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

II. ETATS DE SYNTHESE

- Bilans 2009 et 2010
- Compte des produits et charges 2009 et 2010
- Etat des soldes de gestion 2009 et 2010
- Tableau de financement 2009 et 2010
- Tableau des immobilisations autres que financières (B2)
- Tableau des Amortissements (B2 bis)
- Plus ou moins values sur cessions ou retraits immobilisations (B3)
- Tableau des titres de participations (B4) 2010
- Tableau des provisions 2010 (B5)
- Tableau des créances (B6) 2010
- Tableau des dettes (B7) 2010
- Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8)
- Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de Crédit bail (B9)
- Tableau des biens en crédit bail (B10)
- Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de 2010 (C2)
- Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos (C5)

BILAN 2009

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2009 AU : 31/12/2009

BILAN (actif)

(modèle normal)

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amonissements et provisions	Net	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	55 951 772,53	36 433 498,24	19 518 274,29	30 646 267,54
	Frais Préliminaires	22 594 746,50	14 442 618,86	8 152 127,64	12 671 076,94
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	33 357 026,03	21 990 879,38	11 366 146,65	17 975 190,60
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 506 849,38	2 495 403,13	5 011 446,25	4 381 106,80
A	Immobilisations en recherche et développement	338 245,70	-	338 245,70	327 375,70
C	Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	67 184,93	-	67 184,93	19 000,00
T	Fonds commercial	-	-	-	-
I	Autres immobilisations incorporelles	7 101 418,75	2 495 403,13	4 606 015,62	4 034 731,10
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	96 732 644,10	20 021 361,41	76 711 282,69	75 157 333,58
	Terrains	3 649 820,82	-	3 649 820,82	4 500 000,00
	Constructions	51 610 359,91	4 351 838,70	47 258 521,21	44 706 132,18
I	Installations, techniques, matériel et outillage	7 668 049,01	2 015 164,57	5 652 884,44	5 474 366,40
M	Matériel transport	6 656 368,44	2 551 472,11	4 104 896,33	5 341 708,31
O	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	24 074 687,30	9 380 768,41	14 693 918,89	11 385 806,05
B	Autres immobilisations corporelles	3 073 358,62	1 722 117,62	1 351 241,00	1 637 067,86
I	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	2 112 252,78
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	2 603 288 396,66	43 223 678,26	2 560 064 718,40	2 573 239 678,06
	Prêts immobilisés	-	-	-	-
	Autres créances financières	898 566,86	-	898 566,86	249 648,26
S	Titres de participation	2 601 993 629,80	43 223 678,26	2 558 769 951,54	2 572 593 829,80
E	Autres titres immobilisés	396 200,00	-	396 200,00	396 200,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 763 479 662,67	102 173 941,04	2 661 305 721,63	2 683 424 385,98
	STOCKS (F)	8 097 213 200,27	55 333 858,13	8 041 879 342,14	5 850 816 166,47
	Marchandises	3 158 318 002,93	-	3 158 318 002,93	3 354 577 947,77
A	Matière et fournitures consommables	-	-	-	-
C	Produits en cours	3 239 395 359,51	6 122 836,55	3 233 272 522,96	1 700 337 339,13
T	Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
I	Produits finis	1 699 499 837,83	49 211 021,58	1 650 288 816,25	795 900 879,55
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	4 640 761 223,04	234 960,00	4 640 526 263,04	5 103 929 562,60
	Fournisseurs, débiteurs, avances et comptes	562 677 085,36	-	562 677 085,36	2 296 156 740,61
C	Clients et comptes rattachés	1 393 522 643,25	234 960,00	1 393 287 683,25	1 074 408 807,33
I	Personnel	244 199,72	-	244 199,72	276 916,15
R	Etat	1 017 407 622,04	-	1 017 407 622,04	581 128 632,02
C	Comptes d'associés	-	-	-	-
U	Autres débiteurs	1 527 558 536,58	-	1 527 558 536,58	1 001 571 675,58
L	Comptes de régularisation Actif	139 351 136,09	-	139 351 136,09	150 386 790,91
A	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	532 292 812,48	262 889 022,06	269 403 790,42	662 324 959,17
N	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	-	-	-	-
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	13 270 267 235,79	318 457 840,19	12 951 809 395,60	11 617 070 688,24
	TRESORERIE - ACTIF				
	Chèques et valeurs à encaisser	11 915 815,55	-	11 915 815,55	12 748 751,52
	Banque, T.G. et C.C.P.	63 168 812,69	-	63 168 812,69	44 720 989,37
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	577 109,16	-	577 109,16	562 705,77
	TOTAL III	75 661 737,40	-	75 661 737,40	58 032 446,66
	TOTAL GENERAL I + II + III	16 109 408 635,86	420 631 781,23	15 688 776 854,63	14 358 527 520,88

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2009 AU : 31/12/2009

BILAN (passif)

(modèle normal)

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES		
F	Capital social ou personnel	2 835 000 000,00	2 835 000 000,00
I	Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
N	Capital appelé		
A	dont versé		
N	Prime d'émission, de fusion, d'apport	661 500 000,00	661 500 000,00
C	Ecart de réévaluation	-	-
E	Reserve légale	78 143 486,88	55 580 856,34
M			
E	Autres réserves	-	-
N	Report à nouveau (2)	320 012 967,97	316 572 987,62
T	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	790 831 409,66	451 252 610,89
P	Total des capitaux propres (A)	4 685 487 864,51	4 319 906 454,85
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	-	-
R	Subventions d'investissement	-	-
M	Provisions réglementées	-	-
A			
N			
E			
N			
T	DETTES DE FINANCEMENT (C)	2 949 559 462,63	3 000 000 000,00
	Emprunts obligataires	1 500 000 000,00	1 500 000 000,00
	Autres dettes de financement	1 449 559 462,63	1 500 000 000,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	-	-
	Provisions pour risques	-	-
	Provision pour charges	-	-
	ECARTS DE CONVERSION - PASSI (E)	-	-
	Augmentation des créances immobilisées	-	-
	Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	7 635 047 327,14	7 319 906 454,85
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	4 973 000 003,17	3 960 386 900,67
A	Fournisseurs et comptes rattachés	1 610 622 727,51	1 603 090 426,82
S	Clients créditeurs, avances et acomptes	1 571 157 374,38	1 126 335 155,29
S	Personnel	11 200 044,10	8 093 936,92
I	Organismes sociaux	3 712 756,81	2 545 607,99
F	Etat	237 519 895,51	20 492 512,36
	Comptes d'associés	901 457 642,78	753 144 067,94
	Autres créanciers	437 372 859,97	342 665 332,71
C	Comptes de régularisation-passif	199 956 702,11	104 019 860,64
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	493 800,00	493 800,00
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	-	-
C	TOTAL II (F+G+H)	4 973 493 803,17	3 960 880 700,67
	TRESORERIE - PASSIF		
	Credits d'escompte	-	-
	Credits de trésorerie	350 000 000,00	400 000 000,00
	Banques (Soldes Crédeurs)	2 730 235 724,32	2 677 740 365,36
	TOTAL III	3 080 235 724,32	3 077 740 365,36
	TOTAL GENERAL I + II + III	15 688 776 854,63	14 358 527 520,88

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES 2009

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2009 AU : 31/12/2009

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	
	Ventes de marchandises (en l'état)	166 276 375,89	-	166 276 375,89	-
	ventes de biens et services produits	3 118 102 622,07	- 1 200 000,00	3 116 902 622,07	2 566 409 310,85
	Chiffres d'affaires	3 284 378 997,96	- 1 200 000,00	3 283 178 997,96	2 566 409 310,85
	Variation de stocks de produits (+/-)	759 609 117,15	-	759 609 117,15	858 058 806,38
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	Subvention d'exploitation	-	-	-	-
	Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
	Reprises d'exploitations: transfert de charges	4 984 926,22	-	4 984 926,22	7 633 888,52
	TOTAL I	4 048 973 041,33	- 1 200 000,00	4 047 773 041,33	3 432 102 005,75
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	-	-	-	-
	Achats consommés de matière et de Fournitures	3 029 493 135,00	198 455,56	3 029 691 590,56	2 513 939 327,98
	Autres charges externes	91 525 965,85	8 645 911,78	100 171 877,63	92 856 706,87
	Impôts et taxes	3 482 663,10	675,00	3 483 338,10	1 317 311,66
	Charges de personnel	101 469 217,82	-	101 469 217,82	67 461 236,16
	Autres charges d'exploitaion	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 260,33
	Dotations d'exploitation	19 906 446,38	-	19 906 446,38	17 297 161,03
	TOTAL II	3 246 877 428,15	8 845 042,34	3 255 722 470,49	2 693 872 004,03
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	802 095 613,18	- 10 045 042,34	792 050 570,84	738 230 001,72
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	331 025 453,70	-	331 025 453,70	160 826 663,85
	Gains de change	8 129,00	100,77	8 229,77	737 386,89
	Intérêts et autres produits financiers	61 584 911,66	-	61 584 911,66	153 267 620,17
	Reprise financières; transferts de charges	344 023 704,64	-	344 023 704,64	92 554 611,78
V	TOTAL IV	736 642 199,00	100,77	736 642 299,77	407 386 282,69
	CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	366 086 055,24	- 330 947,43	365 755 107,81	260 255 421,63
	Pertes de changes	409 944,77	80,40	410 025,17	203 459,46
	Autres charges financières	210 183 583,48	-	210 183 583,48	299 917,78
	Dotations financières	43 223 678,26	-	43 223 678,26	426 723 679,70
	TOTAL V	619 903 261,75	- 330 867,03	619 572 394,72	687 482 478,57
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)	116 738 937,25	330 967,80	117 069 905,05	- 280 096 195,88
VII	RESULTAT COURANT (III + V)	918 834 550,43	- 9 714 074,54	909 120 475,89	458 133 805,84

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2009 AU : 31/12/2009

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)

(modèle normal)

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)	918 834 550,43	- 9 714 074,54	909 120 475,89	458 133 805,84
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisation	-	-	-	-
	Subvention d'équilibre	-	-	-	-
	Reprise sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	Autres produits non courants	1 212 366,86	45 817,73	1 258 184,59	3 265 272,11
	Reprises non courantes; transferts de charges	-	-	-	-
	TOTAL VIII	1 212 366,86	45 817,73	1 258 184,59	3 265 272,11
IX	CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	869,25	-	869,25	-
	Subventions accordées	-	-	-	-
	Autres charges non courantes	5 492 074,28	557 396,29	6 049 470,57	4 286 877,35
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 980,00	-	1 980,00	364,71
	TOTAL IX	5 494 923,53	557 396,29	6 052 319,82	4 287 242,06
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	- 4 282 556,67	- 511 578,56	- 4 794 135,23	- 1 021 969,95
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+/-X)	914 551 993,76	- 10 225 653,10	904 326 340,66	457 111 835,89
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	113 494 931,00	-	113 494 931,00	5 859 225,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)	801 057 062,76	- 10 225 653,10	790 831 409,66	451 252 610,89
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+VI+VIII)			4 785 673 525,69	3 842 753 560,55
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			3 994 842 116,03	3 391 500 949,66
XIV	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			790 831 409,66	451 252 610,89

ETATS DES SOLDES DE GESTION 2009

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2009 AU : 31/12/2009

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	166 276 375,89	-
	2	- Achats revendus de marchandises		-
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	166 276 375,89	-
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 876 511 739,22	3 424 468 117,23
	3	Ventes de biens et services produits	3 116 902 622,07	2 566 409 310,85
	4	Variation stocks de produits	759 609 117,15	858 058 806,38
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	3 129 863 468,19	2 606 796 034,85
	6	Achats consommés de matières et fournitures	3 029 691 590,56	2 513 939 327,98
	7	Autres charges externes	100 171 877,63	92 856 706,87
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	912 924 646,92	817 672 082,38
V	+	Subvention d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 483 338,10	1 317 311,66
	10	- Charges de personnel	101 469 217,82	67 461 236,16
	=	EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	807 972 091,00	748 893 534,56
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
	12	- Autres charges d'exploitation	1 000 000,00	1 000 260,33
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 984 926,22	7 633 888,52
	14	- Dotations d'exploitation	19 906 446,38	17 297 161,03
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	792 050 570,84	738 230 001,72
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	117 069 905,05	- 280 096 195,88
VIII	=	RESULTAT COURANT	909 120 475,89	458 133 805,84
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 4 794 135,23	- 1 021 969,95
	15	- Impôt sur les résultats	113 494 931,00	5 859 225,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	790 831 409,66	451 252 610,89

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice		
		◆ Bénéfice +	790 831 409,66	451 252 610,89
		◆ Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitations (1)	19 906 446,38	17 297 161,03
	3	+ Dotations financières (1)	43 223 678,26	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	364,71
	5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	-
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	-	-
	9	+ Valeurs nettes d'amort.des imm.cédées	869,25	-
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	853 962 403,55	468 550 136,63
	10	Distribution de bénéfices	425 250 000,00	425 250 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	428 712 403,55	43 300 136,63

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

TABLEAU DE FINANCEMENT 2009

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. SYNTHÈSE DES MASSES DE BILAN

MASSES	EXERCICE DU 01 / 01 / 2009 AU 31 / 12 / 2009			
	Exercice a	Exercice précédent b	Variations (a-b)	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	7 635 047 327,14	7 319 906 454,85		315 140 872,29
Moins actif immobilisé	2 661 305 721,63	2 683 424 385,98		22 118 664,35
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	4 973 741 605,51	4 636 482 068,87		337 259 536,64
Actif circulant	12 951 809 395,60	11 617 070 688,24	1 334 738 707,36	
Moins passif circulant	4 973 493 803,17	3 960 880 700,67		1 012 613 102,50
= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	7 978 315 592,43	7 656 189 987,57	322 125 604,86	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 3 004 573 986,92	- 3 019 707 918,70	15 133 931,78	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice Précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (flux)				
. Autofinancement (A)		428 712 403,55		43 300 136,63
. Capacité d'autofinancement		853 962 403,55		468 550 136,63
. - distribution de bénéfices		425 250 000,00		425 250 000,00
. Cession et réduction d'immobilisations (B)		-		-
. Cession immob incorporelles				
. Cession immob corporelles				
. Cession immob financières		-		
. Récupération sur créances immobilisées				
. Augmentation des capitaux propres (C)		-		225 250,00
. Augmentation de capital, apport		-		225 250,00
. Subvention d'investissement				
. Augmentation des dettes de financement (D)		-		1 500 000 000,00
(nette de prime de remboursement)				1 500 000 000,00
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		428 712 403,55		1 543 525 386,63
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (flux)				
. Acquisition et augment. d'immobilisations (E)	40 867 916,29	-	964 861 957,87	
. Acquisition immob incorporelles	1 106 884,93	-	1 253 714,20	
. Acquisition immob corporelles	9 712 312,76	-	43 173 225,47	
. Acquisition immob financières	29 399 800,00	-	920 311 749,84	
. Augmentation créances immobilisées	648 918,60		123 268,36	
. Remboursement des capitaux propres (F)				
. Remboursement des dettes de financ.(G)	50 440 537,37			
. Emploi en non valeur (H)	144 413,25	-	13 858 794,71	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	91 452 866,91	-	978 720 752,58	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.G.F.)	322 125 604,86		1 268 493 395,50	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE				703 688 761,45
TOTAL GENERAL...	428 712 403,55	428 712 403,55	2 247 214 148,08	2 247 214 148,08

BILAN 2010

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

BILAN (actif)

(modèle normal)

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amonstissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	121 092 647,95	60 652 027,83	60 440 620,12	19 518 274,29
	Frais Préliminaires	84 855 840,54	31 413 786,97	53 442 053,57	8 152 127,64
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	36 236 807,41	29 238 240,86	6 998 566,55	11 366 146,65
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 812 049,38	3 093 130,65	4 718 918,73	5 011 446,25
	Immobilisations en recherche et développement	338 245,70	-	338 245,70	338 245,70
	Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	67 184,93	-	67 184,93	67 184,93
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	7 406 618,75	3 093 130,65	4 313 488,10	4 606 015,62
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	104 651 153,51	29 226 451,00	75 424 702,51	76 711 282,69
	Terrains	3 649 820,82	-	3 649 820,82	3 649 820,82
	Constructions	51 610 359,91	6 908 306,69	44 702 053,22	47 258 521,21
	Installations, techniques, matériel et outillage	7 857 403,45	2 930 453,45	4 926 950,00	5 652 884,44
	Matériel transport	7 213 606,58	3 912 210,84	3 301 395,74	4 104 896,33
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	30 793 461,03	13 307 934,35	17 485 526,68	14 693 918,89
	Autres immobilisations corporelles	3 526 501,72	2 167 545,67	1 358 956,05	1 351 241,00
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	2 615 270 113,59	563 903 635,95	2 051 366 477,64	2 560 064 718,40
	Prêts immobilisés	-	-	-	-
	Autres créances financières	805 283,79	-	805 283,79	898 566,86
Titres de participation	2 614 068 629,80	563 903 635,95	2 050 164 993,85	2 558 769 951,54	
Autres titres immobilisés	396 200,00	-	396 200,00	396 200,00	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-	
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 848 825 964,43	656 875 245,43	2 191 950 719,00	2 661 305 721,63	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	8 189 314 300,66	55 333 858,13	8 133 980 442,53	8 041 879 342,14
	Marchandises	983 214 385,47	-	983 214 385,47	3 158 318 002,93
	Matière et fournitures consommables	-	-	-	-
	Produits en cours	5 759 466 120,42	6 122 836,55	5 753 343 283,87	3 233 272 522,96
	Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
	Produits finis	1 446 633 794,77	49 211 021,58	1 397 422 773,19	1 650 288 816,25
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	6 164 759 333,88	234 960,00	6 164 524 373,88	4 640 526 263,04
	Fournisseurs, débiteurs, avances et comptes	729 689 544,89	-	729 689 544,89	562 677 085,36
	Clients et comptes rattachés	2 472 269 657,85	234 960,00	2 472 034 697,85	1 393 287 683,25
	Personnel	350 958,42	-	350 958,42	244 199,72
	Etat	1 320 655 192,37	-	1 320 655 192,37	1 017 407 622,04
	Comptes d'associés	-	-	-	-
	Autres débiteurs	1 529 673 217,54	-	1 529 673 217,54	1 527 558 536,58
	Comptes de régularisation Actif	112 120 762,81	-	112 120 762,81	139 351 136,09
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	542 570 534,88	251 271 531,25	291 299 003,63	269 403 790,42	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	-	-	-	-	
TOTAL II (F+G+H+I)	14 896 644 169,42	306 840 349,38	14 589 803 820,04	12 951 809 395,60	
TRESORERIE - ACTIF	TRESORERIE - ACTIF				
	Chèques et valeurs à encaisser	15 278 089,50	-	15 278 089,50	11 915 815,55
	Banque, T.G. et C.C.P.	70 445 197,17	-	70 445 197,17	63 168 812,69
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	609 682,72	-	609 682,72	577 109,16
TOTAL III	86 332 969,39	-	86 332 969,39	75 661 737,40	
TOTAL GENERAL I + II + III	17 831 803 103,24	963 715 594,81	16 868 087 508,43	15 688 776 854,63	

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

BILAN (passif)
(modèle normal)

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel	3 150 000 000,00	2 835 000 000,00
	Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
	Capital appelé dont versé		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 339 000 000,00	661 500 000,00
	Ecart de réévaluation	-	-
	Reserve légale	117 685 057,36	78 143 486,88
	Autres réserves	-	-
	Report à nouveau (2)	654 776 697,65	320 012 967,97
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	1 007 818 005,72	790 831 409,66
	Total des capitaux propres (A)	8 269 279 760,73	4 685 487 864,51
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	-	-
	Subventions d'investissement	-	-
	Provisions réglementées	-	-
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	3 131 585 966,00	2 949 559 462,63
	Emprunts obligataires	2 000 000 000,00	1 500 000 000,00
	Autres dettes de financement	1 131 585 966,00	1 449 559 462,63
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	-	-	
Provisions pour risques	-	-	
Provision pour charges	-	-	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-	
Augmentation des créances immobilisées	-	-	
Diminution des dettes de financement	-	-	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	11 400 865 726,73	7 635 047 327,14	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	4 519 477 633,25	4 973 000 003,17
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 210 557 962,04	1 610 622 727,51
	Clients créditeurs, avances et acomptes	1 938 380 115,75	1 571 157 374,38
	Personnel	12 959 526,72	11 200 044,10
	Organismes sociaux	4 377 889,84	3 712 756,81
	Etat	278 366 333,23	237 519 895,51
	Comptes d'associés	253 006 495,78	901 457 642,78
	Autres créanciers	628 742 041,46	437 372 859,97
	Comptes de régularisation-passif	193 087 268,43	199 956 702,11
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	493 800,00	493 800,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	-	-	
TOTAL II (F+G+H)	4 519 971 433,25	4 973 493 803,17	
TRESORERIE - PASSIF			
Credits d'escompte	-	-	
Credits de trésorerie	-	350 000 000,00	
Banques (Soldes Crédeurs)	947 250 348,45	2 730 235 724,32	
TOTAL III	947 250 348,45	3 080 235 724,32	
TOTAL GENERAL I + II + III	16 868 087 508,43	15 688 776 854,63	

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES 2010

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOKHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTALS DE L'EXERCICE 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	166 276 375,89
	Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	4 483 660 237,95	-	4 483 660 237,95	3 116 902 622,07
	Variation de stocks de produits (+/-) (1)	- 616 050 426,06	-	- 616 050 426,06	759 609 117,15
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	Subvention d'exploitation	-	-	-	-
	Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
	Reprises d'exploitations: transfert de charges	-	-	-	4 984 926,22
	TOTAL I	3 867 609 811,89	-	3 867 609 811,89	4 047 773 041,33
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
	Achats cosommés (2) de matière et de Fournitures	2 175 567 957,66	- 104 019,93	2 175 463 937,73	3 029 691 590,56
	Autres charges externes	141 032 087,53	1 426 662,10	142 458 749,63	100 171 877,63
	Impôts et taxes	1 847 868,70	-	1 847 868,70	3 483 338,10
	Charges de personnel	129 193 152,55	-	129 193 152,55	101 469 217,82
	Autres charges d'exploitaion	997 051,09	-	997 051,09	1 000 000,00
	Dotations d'exploitation	34 032 506,46	-	34 032 506,46	19 906 446,38
	TOTAL II	2 482 670 623,99	1 322 642,17	2 483 993 266,16	3 255 722 470,49
III	RESULTAT D'EXPLOITATIONS (I-II)	1 384 939 187,90	- 1 322 642,17	1 383 616 545,73	792 050 570,84
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	363 834 224,20	-	363 834 224,20	331 025 453,70
	Gains de change	35 679,96	-	35 679,96	8 229,77
	Intérêts et autres produits financiers	86 710 163,23	-	86 710 163,23	61 584 911,66
	Reprise financières; transferts de charges	154 430 029,54	-	154 430 029,54	344 023 704,64
V	TOTAL IV	605 010 096,93	-	605 010 096,93	736 642 299,77
	CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	313 921 097,34	4 372 580,39	318 293 677,73	365 755 107,81
	Pertes de changes	132 114,32	-	132 114,32	410 025,17
	Autres charges financières	-	-	-	210 183 583,48
	Dotations financières	520 679 957,69	-	520 679 957,69	43 223 678,26
	TOTAL V	834 733 169,35	4 372 580,39	839 105 749,74	619 572 394,72
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)	- 229 723 072,42	- 4 372 580,39	- 234 095 652,81	117 069 905,05
VII	RESULTAT COURANT (III + V)	1 155 216 115,48	- 5 695 222,56	1 149 520 892,92	909 120 475,89
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisation	195 000,00	-	195 000,00	-
	Subvention d'équilibre	-	-	-	-
	Reprise sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	Autres produits non courants	34 540 298,39	983 125,51	35 523 423,90	1 258 184,59
	Reprises non courantes; transferts de charges	-	-	-	-
	TOTAL VIII	34 735 298,39	983 125,51	35 718 423,90	1 258 184,59
IX	CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	-	-	-	869,25
	Subventions accordées	-	-	-	-
	Autres charges non courantes	3 158 387,99	1 496 097,11	4 654 485,10	6 049 470,57
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	1 980,00
	TOTAL IX	3 158 387,99	1 496 097,11	4 654 485,10	6 052 319,82
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	31 576 910,40	- 512 971,60	31 063 938,80	- 4 794 135,23
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+/-X)	1 186 793 025,88	- 6 208 194,16	1 180 584 831,72	904 326 340,66
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	172 766 826,00	-	172 766 826,00	113 494 931,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)	1 014 026 199,88	- 6 208 194,16	1 007 818 005,72	790 831 409,66

ETATS DES SOLDES DE GESTION 2010

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

TABLEAU 5

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	-	166 276 375,89
	2	-	Achats revendus de marchandises	-	
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-	166 276 375,89
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 867 609 811,89	3 876 511 739,22
	3		♦ Ventes de biens et services produits	4 483 660 237,95	3 116 902 622,07
	4		♦ Variation stocks de produits	- 616 050 426,06	759 609 117,15
	5		♦ Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	2 317 922 687,36	3 129 863 468,19
	6		♦ Achats consommés de matières et fournitures	2 175 463 937,73	3 029 691 590,56
	7		♦ Autres charges externes	142 458 749,63	100 171 877,63
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 549 687 124,53	912 924 646,92
	8	+	Subvention d'exploitation	-	-
V		-	Impôts et taxes	1 847 868,70	3 483 338,10
	10	-	Charges de personnel	129 193 152,55	101 469 217,82
		=	EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1 418 646 103,28	807 972 091,00
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+	Autres produits d'exploitation	-	-
	12	-	Autres charges d'exploitation	997 051,09	1 000 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation : transferts de charges	-	4 984 926,22
	14	-	Dotations d'exploitation	34 032 506,46	19 906 446,38
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 383 616 545,73	792 050 570,84
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	- 234 095 652,81	117 069 905,05
VIII		=	RESULTAT COURANT	1 149 520 892,92	909 120 475,89
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	31 063 938,80	- 4 794 135,23
	15	-	Impôt sur les résultats	172 766 826,00	113 494 931,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	1 007 818 005,72	790 831 409,66

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1		Résultat net de l'exercice		
			♦ Bénéfice +	1 007 818 005,72	790 831 409,66
			♦ Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitations (1)	34 032 506,46	19 906 446,38
	3	+	Dotations financières (1)	520 679 957,69	43 223 678,26
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	-	-
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	195 000,00	-
	9	+	Valeurs nettes d'amort.des imm.cédées	-	869,25
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 562 335 469,87	853 962 403,55
	10		Distribution de bénéfices	421 234 561,50	425 250 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	1 141 100 908,37	428 712 403,55

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

TABLEAU DE FINANCEMENT 2010

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

TABLEAU DE FINANCEMENT

I. SYNTHÈSE DES MASSES DE BILAN

EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

MASSES	Exercice a	Exercice précédent b	Variations (a-b)	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	11 400 865 726,73	7 635 047 327,14		3 765 818 399,59
Moins actif immobilisé	2 191 950 719,00	2 661 305 721,63		469 355 002,63
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	9 208 915 007,73	4 973 741 605,51		4 235 173 402,22
Actif circulant	14 589 803 820,04	12 951 809 395,60	1 637 994 424,44	
Moins passif circulant	4 519 971 433,25	4 973 493 803,17	453 522 369,92	
= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	10 069 832 386,79	7 978 315 592,43	2 091 516 794,36	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 860 917 379,06	- 3 004 573 986,92	2 143 656 607,86	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice Précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (flux)				
. Autofinancement (A)		1 141 100 908,37		428 712 403,55
. Capacité d'autofinancement		1 562 335 469,87		853 962 403,55
. - distribution de bénéfices		421 234 561,50		425 250 000,00
. Cession et réduction d'immobilisations (B)		288 283,07		-
. Cession immob incorporelles				
. Cession immob corporelles		195 000,00		-
. Cession immob financières		-		
. Récupération sur créances immobilisées		93 283,07		
. Augmentation des capitaux propres (C)		2 997 208 452,00		-
. Augmentation de capital, apport		2 992 500 000,00		-
. Subvention d'investissement				
. Régularisation du résultat des actions propres à l'E/se		4 708 452,00		
. Augmentation des dettes de financement (D)		500 000 000,00		-
(nette de prime de remboursement)		500 000 000,00		-
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		4 638 597 643,44		428 712 403,55
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (flux)				
. Acquisition et augment. d'immobilisations (E)	20 309 869,17	-	40 867 916,29	
. Acquisition immob incorporelles	305 200,00	-	1 106 884,93	
. Acquisition immob corporelles	7 929 669,17	-	9 712 312,76	
. Acquisition immob financières	12 075 000,00	-	29 399 800,00	
. Augmentation créances immobilisées			648 918,60	
. Remboursement des capitaux propres (F)				
. Remboursement des dettes de financ.(G)	317 973 496,63		50 440 537,37	
. Emploi en non valeur (H)	65 140 875,42	-	144 413,25	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	403 424 241,22	-	91 452 866,91	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.G.F.)	2 091 516 794,36		322 125 604,86	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	2 143 656 607,86	-	15 133 931,78	-
TOTAL GENERAL...	4 638 597 643,44	4 638 597 643,44	428 712 403,55	428 712 403,55

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

ETAT B2:TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERC.
		Acquisition	Product.par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	55 951 772,53	65 140 875,42			-	-		121 092 647,95
Frais préliminaires	22 594 746,50	62 261 094,04		-				84 855 840,54
Charges à répartir sur plusieurs exercice	33 357 026,03	2 879 781,38	-	-	-	-	-	36 236 807,41
Primes de remboursement obligations	-	-		-				
IMMOBILISATION INCORPORELLES	7 506 849,38	305 200,00			-			7 812 049,38
Immobilisation en recherche et développement	338 245,70	-			-			338 245,70
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	67 184,93	-			-			67 184,93
Fonds commercial	-	-			-			-
Autres immobilisations incorporelles	7 101 418,75	305 200,00			-			7 406 618,75
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 732 644,10	7 929 669,17			11 159,76			104 651 153,51
Terrains	3 649 820,82	-			-			3 649 820,82
Constructions	51 610 359,91	-	-	-	-	-	-	51 610 359,91
Installations techniques, matériel et outillage	7 668 049,01	189 354,44	-	-	-	-	-	7 857 403,45
Matériel de transport	6 656 368,44	568 397,90	-	-	11 159,76	-	-	7 213 606,58
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	24 074 687,30	6 718 773,73	-	-	-	-	-	30 793 461,03
Autres immobilisations corporelles	3 073 358,62	453 143,10	-	-	-	-	-	3 526 501,72
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

ETAT B2 BIS:TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin Exercice
	1	2	3	4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	36 433 498,24	24 218 529,59	-	60 652 027,83
Frais préliminaires	14 442 618,86	16 971 168,11	-	31 413 786,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 990 879,38	7 247 361,48	-	29 238 240,86
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 495 403,13	597 727,52	-	3 093 130,65
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 495 403,13	597 727,52	-	3 093 130,65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 021 361,41	9 216 249,35	11 159,76	29 226 451,00
Terrains	-	-	-	-
Constructions	4 351 838,70	2 556 467,99	-	6 908 306,69
Installations techniques, matériel et outillage	2 015 164,57	915 288,88	-	2 930 453,45
Matériel de transport	2 551 472,11	1 371 898,49	11 159,76	3 912 210,84
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	9 380 768,41	3 927 165,94	-	13 307 934,35
Autres immobilisations corporelles	1 722 117,62	445 428,05	-	2 167 545,67
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAUX	58 950 262,78	34 032 506,46	11 159,76	92 971 609,48

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

ETAT B3:TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010	
						Plus values	Moins values
2010-05-21	23400000	11 159,76	11 159,76	-	195 000,00	195 000,00	-
TOTAL		11 159,76	11 159,76	0,00	195 000,00	195 000,00	0,00

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

ETAT B4: TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de cloture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
IMMOLOG S.A.	Immobilier	50 000 000,00	49,99	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/10	281 528 703,25	204 328 733,84	49 999 200,00
PROMOLOG SARL	Immobilier	200 000,00	99,95	21 615 868,50	163 980,32	31/12/10	163 980,32	- 77 630,54	1 543 228,00
PROMIF SARL	Immobilier	200 000,00	99,95	21 446 217,34	203 413,57	31/12/10	203 413,57	- 37 383,15	1 049 475,00
DAR JAWDA SARL	Immobilier	17 500 000,00	99,99	59 707 922,20	34 707 922,20	31/12/10	37 483 807,43	16 462 626,21	80 145 420,00
ADDOHA ESSALAM	Immobilier	1 762 000,00	99,99	176 713 671,92	173 475 671,92	31/12/10	219 190 297,93	217 104 317,64	80 518 830,00
TANGER SAKANE SA	Immobilier	300 000,00	99,87	299 600,00	299 600,00	31/12/10	34 955 901,29	34 625 653,05	4 929 918,00
MAROC VILLAGES ET RESIDENCES SA	Immobilier	300 000,00	99,87	299 600,00	78 706,00	31/12/10	79 106,01	- 59 629,00	-
MABANI DETROIT	Immobilier	5 000 000,00	80,00	14 575 000,00	14 575 000,00	31/12/10	- 688 834,38	- 2 279 402,74	-
GENERAL FIRM OF MOROCCO	Immobilier	1 000 000,00	50,00	1 299 600 000,00	1 000 000 000,00	31/12/10	129 214 719,25	- 5 527 738,39	-
AL QUDRA ADDOHA	Immobilier	50 000 000,00	49,99	24 999 800,00	22 999 800,00	31/12/10	45 354 322,32	- 6 592 464,62	-
MABANI ZELLIDJA	Immobilier	500 000 000,00	49,99	249 999 800,00	249 999 800,00	31/12/10	520 652 980,63	183 756 034,56	30 624 975,50
BELADI HADJ FATAH	Immobilier	11 010 000,00	50,00	391 150 049,84	199 999 999,84	31/12/10	109 215 836,77	86 908 987,30	115 000 000,00
ADDOHA MANAGEMENT	Service	300 000,00	99,87	299 600,00	299 600,00	31/12/10	- 5 900 600,81	- 5 223 318,52	-
MARRAKECH GOLDEN RESORT	Immobilier	300 000,00	99,87	299 600,00	299 600,00	31/12/10	- 4 974 941,58	- 3 000 346,64	-
CITA	Immobilier	300 000,00	99,87	230 000 000,00	230 000 000,00	31/12/10	- 14 547 335,62	- 10 961 936,63	-
OPTIM IMMOBILIER	Immobilier	1 000 000,00	99,60	68 062 500,00	68 062 500,00	31/12/10	- 2 827 011,96	- 148 847,44	-
CAP SPARTEL	Immobilier	50 000 000,00	49,99	24 999 800,00	24 999 800,00	31/12/10	11 923 895,60	- 139 228,88	-
AWAL SAKANE	Immobilier	50 000 000,00	10,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/10	17 553 899,79	6 464 434,92	-
TOTAL		739 172 000,00		2 614 068 629,80	2 050 164 993,85		1 378 582 139,81	715 602 860,97	363 811 046,50

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

PERIODE DU : 01/01/2010 AU 31/12/2010

ETAT B5:TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	43 223 678,26		520 679 957,69					563 903 635,95
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	43 223 678,26		520 679 957,69					563 903 635,95
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	318 457 840,19	-	-	-	-	11 617 490,81	-	306 840 349,38
5. Autres provisions pour risques et charges	493 800,00	-	-	-	-	-	-	493 800,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	318 951 640,19	-	-	-	-	11 617 490,81	-	307 334 149,38
TOTAL (A+B)	362 175 318,45	-	520 679 957,69	-	-	11 617 490,81	-	871 237 785,33

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

ETAT B6:TABLEAU DES CREANCES

EXERCICE DU 01 / 01 / 2010 AU 31 / 12 / 2010

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE	805 283,79	805 283,79						
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	805 283,79	805 283,79						
DE L'ACTIF CIRCULANT	6 164 759 333,88	1 126 135 165,56	5 038 624 168,32			1 320 655 192,37	1 804 066 747,21	
*Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	729 689 544,89	108 490 730,63	621 198 814,26					
*Clients et comptes rattachés	2 472 269 657,85	108 334 324,15	2 363 935 333,70				175 002 302,35	
*Personnel	350 958,42	-	350 958,42					
*Etat	1 320 655 192,37	14 632 749,75	1 306 022 442,62			1 320 655 192,37		
*Compte d'associés	-							
*Autres débiteurs	1 529 673 217,54	844 848 575,22	684 824 642,32				1 523 232 864,02	
*Compte de régularisation - Actif	112 120 762,81	49 828 785,81	62 291 977,00				105 831 580,84	

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

ETAT B7:TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effet
<u>DE FINANCEMENT</u>	3 131 585 966,00	1 131 585 966,00	2 000 000 000,00					
Emprunts obligataires	2 000 000 000,00		2 000 000 000,00					
Autres dettes de financement	1 131 585 966,00	1 131 585 966,00	-				-	
<u>DU PASSIF CIRCULANT</u>	4 519 477 633,25	662 852 751,90	3 856 624 881,35		-	282 744 223,07	875 451 145,65	140 726 126,97
Fournisseurs et compte rattachés	1 210 557 962,04	51 030 469,66	1 159 527 492,38					140 726 126,97
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 938 380 115,75	349 450 322,80	1 588 929 792,95					
Personnel	12 959 526,72		12 959 526,72					
Organismes sociaux	4 377 889,84		4 377 889,84			4 377 889,84		
Etat	278 366 333,23		278 366 333,23			278 366 333,23		
Comptes d'associés	253 006 495,78	138 163,50	252 868 332,28				252 868 332,28	
Autres créanciers	628 742 041,46	259 650 000,00	369 092 041,46				448 326 528,27	
Comptes de régularisation -Passif	193 087 268,43	2 583 795,94	190 503 472,49				174 256 285,10	

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA
ETAT B8:TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sureté donnée à la date de clôture
<p>Sûretés données</p> <p>Sûretés reçues</p>	N	E	A	N	T

- (1) Gage : 1- Hypothèque: 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
 (entreprises liées, associés membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

ETAT B9: ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT -BAIL

EXERCICE DU 01/01/10 AU 31/12/2010

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avals et caution (bancaire) Avals et caution (C.Provisoires) Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	18 852 804,75	210 100 939,75
Autres engagements donnés	1 885 000 000,00	4 000 000 000,00
Billet à ordre C.M.T ATTIJARIWAFABANK (27/12/2007)	1 500 000 000,00	1 500 000 000,00
-		
TOTAL (1)...	<u>3 403 852 804,75</u>	<u>5 710 100 939,75</u>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....	1 885 000 000,00	4 647 000 000,00

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avals et cautions BFO Autres Avals et cautions	-	-
Autres engagements reçus	-	-
-		
-		
-		
-		
TOTAL...	-	-

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

ETAT B10:TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

Rubr	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort. du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	2006-02-01	48	394 464,01	5 ANS	429 351,34	9 523,50	-	-	3 296,47	TOYOTA PRADO 1872.08
	2006-06-30	48	295 074,00	5 ANS	294 978,58	35 611,10	-	-	2 465,29	PEUGEOT 407 1872.09
	2007-01-10	48	450 614,00	5 ANS	377 337,89	130 512,36	3 323,25	-	3 764,64	TOYOTA PRADO/1872-10
	2007-02-25	48	277 387,33	5 ANS	228 563,00	80 137,08	11 848,24	-	2 773,87	CAMION/1872-11
	2007-03-10	48	490 418,00	5 ANS	388 888,26	142 011,60	27 284,81	-	4 096,34	TOYOTA PRADO/1873-13
	2007-04-20	48	343 125,00	5 ANS	249 900,42	92 684,88	28 154,22	-	3 208,21	3 PARTNER/1872-14
	2007-05-25	60	34 237 073,79	10 ANS	23 966 615,71	9 391 412,64	9 391 412,64	3 685 876,83	342 370,74	AVION CESSNA/1872-12
	2007-10-20	48	329 364,00	5 ANS	207 984,93	95 411,04	76 260,65	-	2 752,14	TOYOTA RAV4/1872-16
	2007-10-20	48	205 841,00	5 ANS	129 978,92	59 626,56	47 658,52	-	1 719,93	PEUGEOT 307/1872-15
	2008-01-05	48	1 091 000,00	5 ANS	523 119,78	263 021,04	263 021,04	2 922,30	9 104,24	NINIBUS HYUNDAI 1872.17
	2008-01-10	48	114 035,68	5 ANS	60 836,83	30 803,41	30 803,40	769,96	1 066,23	PARTNER 1872.18
	2008-09-20	48	255 122,00	5 ANS	85 779,28	66 985,92	66 985,92	48 192,56	2 385,01	2 PARTNER 1872.19
	2008-10-01	48	1 200 608,00	5 ANS	422 251,80	337 801,44	337 801,44	253 350,89	10 022,75	2 AUDI A6 1872.22
	2008-10-20	48	470 534,00	5 ANS	158 491,98	132 382,92	132 382,92	106 273,96	3 927,87	AUDI A4 1872.23
	2008-11-01	48	236 114,00	5 ANS	77 644,28	66 552,24	66 552,24	55 460,01	1 974,64	TOYOTA COROLLA 1872.20
	2008-11-20	48	770 000,00	5 ANS	234 779,35	216 719,40	216 719,40	198 659,55	6 430,18	2 PASSAT 1872.24
	2009-05-01	48	729 297,52	5 ANS	137 192,72	205 789,08	205 789,08	274 385,44	7 327,05	3 MINIBUS TOYOTA 1872.25
	2009-07-25	48	1 860 000,00	5 ANS	227 498,54	522 403,92	522 403,92	817 309,30	15 500,00	BMW 750 C.1872.27
	2010-09-01	48	359 784,00	5 ANS	-	33 769,44	101 308,32	270 155,52	3 005,87	PASSAT EXECUT./33993-CM-0
TOTAUX					28 201 193,61	11 913 159,57	11 529 710,01	5 713 356,32	427 191,47	

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Période Du : 01/01/2010 AU : 31/12/2010

ETAT C2:ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER (Décision du 21/06/2010)		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
* Report à nouveau	320 012 967,97	* Réserve légale	39 541 570,48
* Résultats nets en instance d'affectation		* Autres réserves	
* Résultats net de l'exercice	790 831 409,66	* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	421 234 561,50
* Autres prélèvements	4 708 452,00	* Autres affectations	
		* Report à nouveau	654 776 697,65
TOTAL A	1 115 552 829,63	TOTAL B	1 115 552 829,63

**DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA
ETAT C5: DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2010
Date d'établissement des états de synthèse (2)	29-mars-11
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	* Favorables N E A N T
	* Défavorables N E A N T

III- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES CONSOLIDES UTILISEES PAR DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA AU 31/12/2010

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

La Société Douja Promotion Groupe Addoha S.A (Groupe ADDOHA), dont le siège social est situé à KM 7, Route de Rabat Aïn Sbaa, Casablanca, est une société anonyme immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro **52405** et cotée à la Bourse de Casablanca sur premier compartiment sous le ticker **ADH**.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers du Groupe ADDOHA au 31 décembre 2010 ont été établis par référence aux règles et principes comptables marocaines tels que prescrits par la méthodologie adoptée par le CNC le 15 juillet 1999.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.3. MODALITES DE CONSOLIDATION

1-3-1. Méthodes de consolidation

Filiales :

Les filiales sont des sociétés contrôlées par le Groupe ADDOHA et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque le Groupe ADDOHA détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de votes de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Co-entreprises :

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Un nombre limité d'associés ou d'actionnaires partageant le contrôle :
 - Le partage du contrôle suppose qu'aucun associé ou actionnaire n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres ;
 - L'existence d'un contrôle conjoint n'exclut pas la présence d'associés ou d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle conjoint.
- Un accord contractuel qui :
 - prévoit l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun ;

- établit les décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

Opérations éliminées en consolidation :

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes, sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

1-3-2. Ecarts d'acquisition

Certaines sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont été acquises par le Groupe à une valeur différente de celle de la situation nette comptable. L'évaluation des écarts d'acquisition est effectuée dans les sociétés acquises sur la base des évaluations et des estimations ayant servi à l'achat des dites participations.

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres estimés de la société à la date d'acquisition. Si cette différence est positive (survaleur) et n'a pu être affectée dans les postes appropriés du bilan, elle est portée à l'actif au poste "Ecart d'acquisition" et amortie selon un plan qui reflète les objectifs fixés par le Groupe à la date d'acquisition.

Si cette différence est négative (boni d'acquisition), elle est portée au passif du bilan sous la rubrique "Provisions pour risques" et intégrée au compte de résultat consolidé à 100% le premier exercice.

1-3-3. Monnaie

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en Dirham (MAD).

1-3-4. Date de clôture

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

1-3-5. Autocontrôle

La société Groupe ADDOHA a procédé au cours de l'exercice 2010 au rachat de ses propres actions et ce pour régulariser le cours de l'action sur le marché financier. Au 31 décembre 2010, la société détient 2 662 619 titres dont la valeur brute est d'environ 532,3 millions de dirhams et la valeur comptable nette est d'environ DH 281 millions de dirhams.

1-4. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Mode d'amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à la mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe ADDOHA.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée attendue d'utilisation par le Groupe :

Immobilisations incorporelles

COMPTES	TAUX	MODE
Brevets et Marques	Non amortissable	NA
Autres immobilisations incorporelles productives	20%	L
Autres immobilisations incorporelles non productives	Non amortissable	NA
Fonds commercial	NA	NA
Ecarts d'acquisition non affectés	5% à 33%	L

Immobilisations corporelles

COMPTES	TAUX	MODE
Constructions	5%	L
Installations techniques, matériel et outillage	10%	L
Matériel de transport	20%	L
Matériel et Mobilier de bureau	10%	L
Matériel informatique	20%	L
Autres immobilisations corporelles	10%	L

L : Mode d'amortissement linéaire

NA : Non applicable

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation.

A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Mode d'évaluation**Créances immobilisées**

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. L'augmentation ou la diminution du montant de la créance pour des raisons contractuelles ou légales constitue un complément ou une réduction de la créance modifiant la valeur d'entrée. La contrepartie constitue une charge ou un produit selon sa nature.

La valeur actuelle d'une créance est en principe égale à sa valeur nominale si le règlement final paraît certain. La valeur d'inventaire des créances immobilisées est déterminée uniquement en fonction des perspectives de recouvrement; aucune provision n'est constituée pour le seul fait qu'une créance en Dirhams ou en Devises ne porte pas intérêt ou ne porte intérêt qu'à un taux faible.

Titres de participation

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés à leur valeur d'acquisition hors frais d'acquisition, lesquels sont inscrits directement dans les charges de l'exercice. La valeur d'inventaire de ces titres est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la participation, de sa rentabilité, de ses perspectives et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptible de résulter de la participation selon le niveau de celle-ci.

Impositions Différées

Le calcul des impôts différés est effectué société par société, suivant la méthode du report variable, sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat fiscal et le résultat comptable.

Les déficits fiscaux reportables ainsi que les amortissements différés fiscalement sont retenus pour le calcul des impôts différés actifs si les sociétés concernées sont actuellement dans une situation bénéficiaire ou présentent une forte probabilité de s'y trouver dans un terme relativement court.

Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode de l'inventaire permanent. La valorisation des stocks tient compte de l'incorporation des charges financières liées aux projets de construction.

Pour la réserve foncière, l'incorporation des charges financières au coût des terrains est opérée à partir de la décision d'acquisition par le versement partiel ou total du prix d'achat entre les mains du ou des vendeurs ou du notaire.

Il est d'abord déterminé la quote-part des frais financiers à stocker. Ensuite, les charges financières sont réparties sur les projets au prorata du besoin de financement dégagé sur chaque programme.

Le montant des frais financiers inclus dans la valorisation des stocks ne pourra excéder le maximum calculé au départ.

S'agissant des activités immobilières, les stocks des travaux en cours sont évalués au coût de production sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation.

Les marges sur les stocks sont retraitées pour la partie facturée en interne.

Créances circulantes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

Trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités, les dépôts à court terme et les concours bancaires courants d'une durée inférieure à 12 mois dès l'origine et sans risque de variation de valeur significative.

Les titres et valeurs mobilières de placement, constitués des actifs financiers à court terme, sont enregistrés au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Contrats de Crédit Bail

Les contrats de crédit-bail relatifs aux biens mobiliers et immobiliers sont retraités dans les comptes consolidés. Les biens sont enregistrés en immobilisations à l'actif du bilan à la valeur stipulée au contrat avec, pour contrepartie, l'enregistrement de la dette au passif du bilan.

Les retraitements entraînent les conséquences comptables suivantes :

- **annulation de la charge de crédit-bail** : les redevances enregistrées parmi les loyers sont annulées par la constatation d'une charge financière et le remboursement de la dette.
- **constatation de l'amortissement des immobilisations** : les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement en fonction duquel sont enregistrés les dotations.

Distinction entre résultat courant et extraordinaire

Le résultat courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités ordinaires du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels définis comme des produits ou des charges non récurrents par leur fréquence, leur nature et leur montant (comme les coûts de restructurations) font partie du résultat courant.

Les éléments extraordinaires sont définis de manière très restrictive et correspondent à des produits et des charges inhabituels d'une importance majeure.

Résultat par action

Le Groupe ADDOHA présente un résultat par action. Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

- Bilan consolidé
- Compte des produits et charges consolidés
- Tableau des flux de trésorerie consolidé

BILAN CONSOLIDE

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	9 715 909 886	5 547 971 721
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	9 395 193 604	5 194 212 527
Capital	3 150 000 000	2 835 000 000
Primes	3 293 401 487	661 500 100
Réserves consolidées	1 266 015 498	950 994 732
Autres	0	-131 250 000
Résultat net (Part du Groupe)	1 685 776 619	877 967 695
Intérêts minoritaires	320 716 282	353 759 194
Réserves des minoritaires	174 845 216	207 896 805
Résultat des minoritaires	145 871 066	145 862 389
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 635 288	1 635 288
DETTES FINANCIERES	5 648 926 025	3 668 668 156
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	678 513 366	9 093 447
PASSIF CIRCULANT	10 156 617 697	10 034 454 914
Fournisseurs	2 949 665 045	3 614 063 150
Clients avances et acomptes	5 100 227 974	3 825 136 406
Personnel et organismes sociaux	20 482 065	18 409 589
Etats créditeurs	743 952 822	740 823 950
Diverses dettes	1 263 866 130	1 773 778 205
Autres provisions	78 423 662	62 243 614
Découverts	1 467 774 022	5 282 742 009
TOTAL	27 669 376 284	24 544 565 535

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE	527 207 379	523 933 136
Ecart d'acquisition	16 985 171	2 555 666
Immobilisations incorporelles	5 102 639	5 448 161
Immobilisations corporelles	362 380 265	384 537 244
Immobilisations financières	59 151 256	72 488 243
Impôts différés actifs	83 588 048	58 903 823
ACTIF CIRCULANT	26 641 220 141	23 506 298 938
Stocks et encours	17 758 764 883	17 196 881 756
Fournisseurs avances et acomptes	1 626 562 250	1 592 015 684
Clients et comptes rattachés	4 218 423 943	2 578 989 518
Personnel	824 798	404 090
Etats débiteurs	2 612 193 376	1 988 526 357
Diverses créances	424 450 891	149 481 532
Disponibilités	500 948 764	514 333 461
Valeurs mobilières de placement	291 299 004	271 405 290
Disponibilités	209 649 760	242 928 171
TOTAL	27 669 376 284	24 544 565 535

COMPTES DES PRODUITS ET CHARGES CONSOLISES

Comptes	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation	6 704 763 668	7 367 869 375
Chiffre d'affaires	7 582 051 730	6 011 962 263
Autres produits d'exploitation	- 877 288 061	1 355 907 112
Charges d'exploitations	4 372 277 358	5 815 418 114
Achats consommés	3 975 193 164	5 341 389 168
Charges de personnel	171 711 922	172 678 406
Autres charges d'exploitation	174 705 241	211 099 597
Impôts et taxes	16 608 748	10 905 452
Dotations d'exploitation	34 058 283	79 345 491
Résultat d'exploitation	2 332 486 310	1 552 451 260
Charges et produits financiers	- 185 771 678	- 286 611 627
Résultats courants des entreprises intégrées	2 146 714 632	1 265 839 633
Charges et produits non courants	34 355 322	45 969 005
Impôts sur les résultats	348 101 505	287 691 476
Résultat net des entreprises intégrées	1 832 968 448	1 024 117 163
Quote- part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 320 763	287 079
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 831 647 685	1 023 830 084
Intérêts minoritaires	145 871 066	145 862 389
Résultat net (part groupe)	1 685 776 619	877 967 695
Nombre d'action	315 000 000	283 500 000
Résultat par action	5,4	3,1

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	1 832 968 448	1 024 117 163
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions [1]	42 112 022	15 849 007
Variation des impôts différés	644 735 694	(19 588 879)
Plus-values de cession, nettes d'impôt	940 040	52 882 328
Livraisons à soi-même	293 527	244 462 254
Charges à répartir affectées, nettes d'impôt	45 598 613	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 472 983 985	723 032 708
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité[2]	3 077 134 885	380 451 853
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(604 150 901)	342 580 855
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	9 489 522	12 811 850
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	6 608 915	60 359 405
Incidence des variations de périmètre[3]	12 075 000	6 250 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	9 194 393	53 797 554
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	421 242 482	425 250 000
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	164 999 200	200 054 120
Augmentations de capital en numéraire	2 992 500 000	-
Augmentations des cautions	5 792 997	-
Récupération des cautions	15 812 569	17 979 536
Emissions d'emprunts	2 505 646 317	1 579 542 649
Remboursements d'emprunts	525 384 409	2 037 971 929
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 396 539 798	- 1 065 753 865
Variation de trésorerie	3 801 583 290	(669 375 456)
Trésorerie d'ouverture	(4 768 408 548)	(4 099 033 093)
Trésorerie de clôture	(966 825 258)	(4 768 408 548)
Incidence des variations de cours des devises	-	-

[1] A l'exclusion des provisions sur actif circulant

[2] A détailler par grandes rubriques (stocks, créances d'exploitation, dettes d'exploitation)

[3] Prix d'achat ou de vente augmenté ou diminué de la trésorerie acquise ou versée - à détailler dans une note annexe